

Les Petites Affiches

D E S A L P E S - M A R I T I M E S

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET GÉNÉRALE

UPE-06

Les petites phrases du président p.7

PRIX DE L'ENTREPRENARIAT

Le Rotary Club de Nice et la JCE mobilisés p.9

CROISIÈRES

La belle escale niçoise



GILLES KEPEL

L'islam en questions

GILLES KEPEL : UNE VISION HUMANISTE

Le politologue a dressé un état des lieux de l'islam en France et dans le monde devant les amis de l'association Agir que préside maître Philippe Buerch.

Impossible bien sûr de rendre compte in-extenso d'une conférence aussi dense et passionnante que celle que Gilles Kepel a tenue à l'hôtel du Gray d'Albion devant l'association Agir de Cannes. Dans ces pages, sous des mots clés, des citations de l'intervention du conférencier sur l'islam et ses dérives d'aujourd'hui dans le monde.

MÉDITERRANÉE

Il y a encore quelques décennies, la Méditerranée était une mer de loisirs où l'on venait se divertir. C'était un espace dans lequel on circulait sans encombre. Aujourd'hui, elle a toujours cette dimension, mais elle est aussi connotée par ces images de vieux rafiots surchargés de migrants qui viennent chercher refuge en Europe. Cette mer n'est plus un lieu d'harmonie et de paix. Elle est redevenue une zone de violences, à cheval entre deux mondes, comme à l'époque des barbaresques et des pirates.

EUROPE

La politique de l'Union Européenne dite « de voisinage » considère que nous avons en face de nous des Etats. Or, de l'autre côté de la Méditerranée, l'Etat est une entité complètement dépassée. Il n'y a plus d'Etat en Libye, en Syrie, au Yémen, etc. Quant à la Tunisie, elle se bat courageusement dans



Gilles Kepel : un regard érudit sur le monde arabe..

une tentative de maintenir une aspiration démocratique. Cela est surtout vrai dans le nord du pays, car plus on descend dans le sud, et plus l'autorité de l'Etat tunisien s'effrite.

TUNISIE

En 2011, avec la victoire d'Ennahdha, la Tunisie a libéré des djihadistes endurcis qui avaient été emprisonnés par Ben Ali. Ce sont ces gens qui ont fait venir d'Europe des candidats au djihad, en particulier des Alpes-Maritimes, où la communauté tunisienne est très importante.

BREXIT

Le résultat du vote du Brexit traduit une réalité sociale et économique au Royaume Uni,

mais aussi la hantise de voir une immigration non contrôlée envahir le pays, même si ce sont les Français qui, à Calais, se chargent de faire la police au bénéfice des sujets de sa gracieuse majesté.

RÉSEAUX SOCIAUX

La guerre dans l'islam, car il s'agit bien d'une guerre entre différentes branches et groupes, se déroule aussi sur internet. Les salafistes, qui souvent grâce au RSA n'ont rien à faire de leurs journées, passent leur temps sur les réseaux sociaux pour répandre leur idéologie et pour recruter. Il faut combattre leurs actions, car s'ils venaient à prendre le contrôle, la situation deviendrait très difficile.

POST COLONIALISME

L'impact de la période coloniale w: Merah, qui a tué des enfants juifs devant une école à Toulouse, est passé à l'action le 19 mars 2012, cinquante ans jour pour jour après la fin de la guerre d'Algérie. Cette date n'a évidemment pas été choisie au hasard, comme d'autres qui signent les actions spectaculaires de Daesh ou de l'Etat islamique.

LAÏCITÉ, ÉDUCATION

La laïcité est le meilleur mode pour vivre ensemble. Mais si les savoirs qui sont transmis par l'école ne débouchent pas sur le marché du travail, il y a forcément un rejet parmi les jeunes.

FAMILLE

La destruction de la cellule familiale : lorsque le père est retourné au bled, laissant derrière lui femme et enfants dans des conditions économiquement précaires, lorsqu'il a abandonné sa famille pour des raisons diverses – chômage, vagabondage sexuel etc. – les jeunes perdent tout repère. Ils voient dans les salafistes une identité forte pour réorganiser leurs vies, pour se projeter dans des combats qu'ils considèrent conduire à la rédemption universelle.

Photo de couverture : Philippe Buerch, Adolphe Colrat et Gilles Kepel.

EN SAVOIR PLUS

Gilles Kepel

60 ans,
Licence d'arabe et d'anglais,
maîtrise de philo,
docteur en sociologie,
docteur en sciences politiques.
Spécialiste de l'islam et du monde arabe contemporain.
Professeur des universités (Sciences-Po).
Auteur de nombreux ouvrages, dont *Terreur dans l'Hexagone: Genèse du djihad français* (Gallimard) et *Les banlieues de l'islam*. (Poche).

DU MONDE ARABE ET DE L'ISLAM



Maître Philippe Buerch a présenté le conférencier.

En début de soirée, Maître Philippe Buerch a expliqué pourquoi il a tenu à faire venir le professeur Kepel à Cannes : « Comme moi, vous avez été meurtris par les attentats. A Istanbul, le fanatisme que distille Daesh vient encore de frapper lâchement des innocents : notre aspiration à la compréhension et notre désir de connaissance sont immenses. Je veux comprendre les raisons d'une lutte entre un islam modéré, qui a sa place entière totale dans notre société, et un courant salafiste qui pense avoir atteint la vérité et l'imposer à nos enfants par la violence et la bar-

barie».

Une étrange guerre

«Nous paraissions en Europe, et particulièrement en France, impuissants face à la menace du terrorisme que véhicule un islam radical. Le professeur Gilles Kepel partage avec moi l'idée que la connaissance est la clé, au delà des discours d'autorité. Nous savons tous que cette étrange guerre que nous devons mener face à un ennemi qui ne recule devant rien ne pourra jamais se gagner par des slogans simplistes, ni uniquement par un accroissement des mesures sécuritaires.

Car face à cette barbarie, nous n'avons plus de réponses, et nous agissons souvent dans l'action immédiate. La réalité, c'est celle de nos défaillances budgétaires, avec un nombre insuffisant de policiers et magistrats spécialisés dans la lutte contre le terrorisme. Avec nos prisons, pas adaptées aux risques de radicalisation. Avec notre incapacité à réagir ensemble, à l'échelle européenne.

A l'heure du choix

Je crois en la force de l'autorité de l'Etat et en son retour. Nous gagnerons cette guerre. Il y a la force indispensable de armes, mais aus-

si la bataille psychologique. Daesh n'est pas un état mais un gang de tueurs dénué d'état d'âme. Ce n'est pas une armée, mais un groupe d'assassins sans morale et sans valeur. Les djihadistes ne méritent pas le nom de combattants. Dans quelques mois, notre pays fera des choix politiques majeurs: élections présidentielles, élections législatives. Faisons-en sorte que ces sujets ne soient pas occultés et prennent toute leur place au cœur du débat démocratique. Faire de la politique en ces temps troublés est une question de devoir. C'est ma conviction, c'est la voie

LE LIONS CLUB CANNES FESTIVAL MOBILISÉ

Le président du Lions Cannes Festival, Jacques Journo, a expliqué pourquoi son club a été partenaire de cette soirée aux côtés de Philippe Buerch et de l'association « Une colombe en Orient », présidée par Elisa Darvish : « Nous sommes convaincus que le monde devient meilleur quand les gens s'unissent. Depuis 1917, les Lions ont réalisé de nombreux projets humanitaires. Il y a 1200 clubs en France et 27000 membres qui œuvrent dans les domaines sociaux, médicaux et éducatifs. Ils se sont mobilisés pour apporter des millions d'euros pour aider, encourager le civisme et la compréhension ».



DES CRISES DANS L'ISLAM QUI TROUVENT

Gilles Kepel a disserté pendant deux heures et demie sur les raisons qui ont porté une (toute petite) minorité de musulmans à se radicaliser. Extraits.

Démocratie

La notion de démocratie est combattue par les djihadistes, car la démocratie c'est le pouvoir donné au peuple, à l'opposé de leur conception, qui veut que toute allégeance soit faite à la puissance divine.

Djihad

En arabe, le mot signifie « effort à faire pour être un bon musulman ». Il s'est aussi traduit en terme d'expansion politique et militaire pour assurer la défense contre les ennemis, apostats (musulmans qui renient leur foi) ou mécréant (hommes sans religion ou d'une autre religion).

Afghanistan

En 1979, les Soviétiques envahissent le pays. Les Américains venaient de perdre la guerre du Vietnam. Ils n'avaient donc ni

les moyens politiques – s'engager dans une nouvelle guerre était impopulaire – ni financiers – à cette époque leur économie n'était pas si florissante – pour envoyer des boys à Kaboul. La CIA a donc concocté le « djihad contre l'URSS », ouvert des bureaux de recrutement pour combattre aux côtés des Afghans.

11 septembre

Dix ans plus tard, l'Amérique fête l'effondrement de l'URSS et la chute du mur de Berlin, sans se rendre compte que son attitude a fait germer un retour de bâton épouvantable : les attaques sur les tours et sur le Pentagone. Ben Laden et d'autres ont bien compris que gagner une bataille sur le terrain c'est bien, mais qu'il faut aussi une victoire médiatique. C'est ce qu'explique le scénario hollywoodien du 11 septembre et les scènes d'exaction comme les décapitations mises en ligne sur les réseaux sociaux.

Propos recueillis par
JM CHEVALIER



Après la conférence, qui avait réuni un public nombreux dans les salons du Gray d'Albion, le dîner caritatif a connu un vif succès sur la plage de l'établissement hôtelier qui avait été privatisée pour l'occasion. Toutes les tables étaient occupées !

Les bénéfices de ce moment de convivialité, tenu en présence du préfet des Alpes-Maritimes

Adolphe Colrat, seront intégralement reversés à des associations qui œuvrent sur le terrain en faveur des chrétiens d'Orient, chassés de leurs maisons par la guerre et les bandes armées se réclamant d'un islam radical. Des objets d'art ont été vendus à cette occasion, le produit de la vente venant encore grossir la « cagnotte ».

DÉFINITIONS

CHIITES

Ils considèrent que l'imam est un descendant de la famille du prophète Mahomet. Sont pour un islam rigoriste. Majoritaires en Irak, en Azerbaïdjan et surtout en Iran où ils ont pris le pouvoir en 1979 avec l'ayatollah Khomeïni. Veulent instaurer des théocraties.

SUNNITES

85% des musulmans dans le monde. Pour eux, l'imam est un passeur de la parole du prophète. Vivent en bonne intelligence avec les autorités politiques et religieuses.

DAESH

Organisation terroriste islamiste qui a proclamé le califat de l'Etat Islamique sur une partie de la Syrie et de l'Irak. Responsable de multiples exactions. Sous la pression des bombardements de la coalition.

SALAFISME

Mouvement politique et religieux revendiquant un retour de l'islam à ses origines. Partagé en plusieurs branches, ayant toute une approche rigide.

DJIHAD

selon Manuel Valls, 3000 jeunes européens sont déjà partis, dont 1400 Français. Une centaine de nationaux a trouvé la mort en Irak. La Belgique, les Pays-Bas, le Danemark et le Royaume Uni fournissent aussi un fort « contingent ».

LEURS RACINES DANS L'HISTOIRE

Ces dix dernières années, jusqu'aux attentats contre Charlie Hebdo et le Bataclan, la société française a vu se creuser de nouvelles lignes de faille. La jeunesse issue de l'immigration postcoloniale en constitue le principal enjeu symbolique. La marginalisation économique, sociale et politique, entre autres facteurs, pousse certains à rechercher un modèle d'«islam intégral» inspiré du salafisme et à se projeter dans une «djihadosphère» qui veut détruire l'Occident «mécéant». Le changement de génération de l'islam de France et les transformations de l'idéologie du djihadisme sous l'influence des réseaux sociaux produisent le creuset d'où sortiront les Français exaltés par le champ de bataille syro-irakien. En 2015, plus de huit cents d'entre eux le rejoignent et plus de cent trente y trouvent la mort, sans compter ceux qui perpètrent leurs attentats en France. Gilles Kepel consacre son dernier livre *Terreur dans l'Hexagone, genèse du Jihad français* à ce phénomène. Chez Gallimard, pour ceux qui veulent en savoir plus.



Elisa Darvisch, Philippe Buerch, Adolphe Colrat et Gilles Kepel



LES CHRÉTIENS MENACÉS

Sur une population de 22,4 millions d'habitants, la Syrie comptait environ 10% de chrétiens de différents rites (grecs melkites, maronites, chaldéens, arméniens, etc.) en 2012. Mais 8 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays depuis le début du conflit et environ 4 millions à l'extérieur. Certains arrivent jusqu'à Calais,

avec l'espoir de jours meilleurs en Grande Bretagne...

L'Irak est musulmane à 96% et compte environ 400 000 chrétiens, dont les deux tiers sont catholiques et un tiers orthodoxes. Partout dans cette région du monde la présence chrétienne, qui remonte à vingt siècles, est menacée.



L'église de Mossoul a été récemment détruite par Daesch.

LA PHRASE

“
*La force est restée
 au droit et à la loi.
 C'est la fin d'un
 marathon
 judiciaire et un
 heureux épilogue.
 Pour avoir trop
 voulu faire de po-
 litique, Christian
 Estrosi a perdu
 devant le Conseil
 d'Etat : c'est une
 défaite politique
 sévère pour l'ex
 maire de Nice.*”

Patrick Allemand (PS)

au sujet de la mosquée En-Nour autorisé à ouvrir ses portes à Nice-ouest.

AGENDA

Vendredi 8 juillet

Fête des 20 ans du musée des Merveilles, 11h30, Tende.

Jusqu'au 22 juillet

European Innovation Academy (EIA), accélérateur de startups, campus de Saint-Jean d'Angely à Nice. (Rens. CCI-06).

Avant le 15 Juillet

Inscription aux formations aux métiers de stewarts et d'hôtesse de l'air, tel 04.92.29.48.32.

Lundi 18

Cession « Cinq jours pour entreprendre », CCI Nice Côte d'Azur, tel 0800 422 222 (gratuit depuis un fixe) E-mail : creation@ccote-azur.cci.fr

LA GAZETTE DU PALAIS

LES VACANCES SONT-ELLES UNE PRIORITÉ ?



Jean-Jacques Beltramo croque chaque semaine une actualité pour vous !

« Swatter » n'est pas jouer...

Le journal Le Parisien rapporte que pour un très mauvais canular réalisé sur internet, un jeune homme de 22 ans a été condamné à deux ans de prison ferme à Créteil. Il était accusé d'avoir mis en ligne une (fausse) interpellation par de (vrais) policiers lors d'un « swatting », opération consistant faire intervenir la police chez une personne dont on a usurpé l'identité. Il a donc appelé le commissariat un soir de février 2015 pour indiquer qu'il venait de poignarder sa compagne au cours d'une dispute. Il donne alors le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de sa victime, un joueur de jeux vidéo en ligne... Ce dernier, connecté à la plateforme de jeu avec sa webcam, sera interpellé et menotté quelques minutes plus tard par les policiers « en direct live » devant les abonnés...
 Ce cas de cyber harcèlement sophistiqué n'a pas fait rire du tout le tribunal. De quoi donner à réfléchir à ceux qui seraient tentés de se livrer au « swatting »...

Communication électronique

Jean-Jacques Urvoas a signé avec le Conseil national des barreaux une nouvelle convention relative à l'organisation technique de la communication électronique entre les juridictions et les avocats. Valable trois ans, renouvelable par tacite reconduction, elle fixe les modalités et les conditions de consultation et d'échanges électroniques de documents et données relatifs aux affaires civiles et pénales traitées par les juridictions, entre les avocats et les juridictions ordinaires du premier et second degré. Elle permet d'organiser l'accomplissement des actes de procédure, la consultation du dossier et l'échange d'informations utiles à la gestion des procédures civiles et pénales entre ces juridictions, sous format électronique.

Frais bancaires

Les acteurs bancaires se sont engagés à améliorer la lisibilité de leurs tarifs pour les TPE-PME. Cela passe par une harmonisation et une simplification des terminologies utilisées et par un rendez-vous annuel avec le dirigeant pour faire le point sur les frais facturés.

LES CHIFFRES

680 € montant moyen d'un loyer pour un F2 à Nice.

240 000 embauches par l'armée de terre en 2015.

350 000 jeunes accueillis : objectif du service civique pour 2020.

7 pères sur 10 prennent le congé paternité d'une durée de 11 jours, mais un sur deux seulement pour ceux exerçant en CDD.

360 tonnes de sable apportés pour la « plage tropicale » des enfants à Nice.

60% de la population mondiale n'a pas accès à internet.

UPE-06 : LES BONNES PETITES PHRASES DU PRÉSIDENT RENAUDI

Philippe Renaudi, le nouveau président de l'UPE-06, n'a pas sa langue dans sa poche. Le successeur d'Yvon Grosso à la tête du syndicat patronal l'a prouvé ce mercredi lors d'une rencontre informelle avec quelques journalistes. Extraits choisis :

- **Loi El Khomri** : «*Sa première version nous mettait sur les rails du progrès, au même niveau que les autres pays européens. Mais maintenant, cette loi ne satisfait plus personne. Pour le gouvernement, c'est une montagne de soucis.*»

- **Compte pénibilité** : «*Ce n'est même plus une usine à gaz, c'est de la science-fiction. Ces mesures sont inapplicables dans les entreprises. Imaginez un artisan qui emploie un salarié et qui devrait noter chaque jour le temps passé en travail pénible : 15 minutes pour porter le matériel, une demi-heure de marteau-piqueur, 10 minutes à genoux... C'est insensé. Le gouvernement a basculé du côté de la force obscure ! D'ailleurs, l'Etat qui est bien conscient du problème s'en exonère lui-même, le secteur public en étant dispensé. Si ce dispositif part d'un bon sentiment, autant dire aux employés du bâtiment de partir en retraite deux ans avant, car tenir un compte pénibilité est proprement surréaliste. Au Medef, nous sommes persuadés que le prochain gouverne-*

ment, quel qu'il soit, le supprimera.»

- **Euro 16** : «*Avions en retard ou annulés, grève des taxis, chauffeur VTC qui se cachent pour ne pas se faire agresser, manifestations... : la France a donné d'elle-même une image déplorable. De quoi faire fuir les investisseurs.*»

- **Economie du 06** : «*Oui, ça bouge, il y a un frémissement. On a mis beaucoup de temps pour ne pas laisser partir et au contraire retenir des entreprises, comme IBM et d'autres. Mais maintenant, avec ce qui se passe à Nice-Ouest, nous*

sommes dans du positif : piste cyclable, câble, tramway, parkings. Les conditions sont réunies pour attirer des entreprises, qui vont faire construire, faire travailler le bâtiment, embaucher... Cela va attirer des investisseurs, créer des emplois.»

- **Sophia Antipolis** : «*Plus personne ne veut aujourd'hui s'y installer. Vous savez pourquoi ? Parce qu'il faut une heure et demie matin et soir pour aller et revenir du travail, et ça les gens n'en veulent plus. Ils souhaitent aussi être plus près de l'aéroport. Il faut repenser*

Sophia.»

- **Brexit** : «*Les Anglais ont choisi démocratiquement et on ne peut faire autrement que tenir compte du vote. Ils ont toujours mis des bâtons dans les roues à l'Europe. S'ils veulent partir, eh bien qu'ils partent.*»

- **Elections consulaires** : «*La CCI-06 et l'UPE doivent travailler ensemble. Notre syndicat doit remporter 100% des postes à cette élection.*»

J.-M. CHEVALIER



Philippe Renaudi : le sens de la formule, les journalistes ne s'en plaignent pas !

LE BUREAU EN ORDRE DE MARCHE

Voici la composition du bureau statutaire de l'UPE-06 qui entoure le président Renaudi :

- 1^{er} vice-président : Honoré Ghetti.

- Service : vice-présidents Bruno Valentin et Claire Peradotto.

- Commerce : vice-présidents Jacques Kotler et Philippe Ippolito.

- Industrie : vice-présidents Philippe Gautier et Daniel Sfecci.

- Secrétaire générale : Karine Ananie.

- Secrétaire général adjoint : Denis Cippolini.

- Trésorier : Anis Nassif ;

- Trésorier adjoint : Bernard Mouret.

- Conseiller spécial du président : Paul Di Natale.

Par ailleurs, des délégués territoriaux ont été nommés pour représenter les grands bassins géographiques du département et assurer une proximité géographique :

- Nice-Côte d'Azur : Fabien Paul.

- Menton : Philippe Regoli.

- Antibes : Anne Lechaczynski.

- Cannes : Michel Chevillon.

- Grasse : Valérie Copin.

- Arrière et Haut-Pays : Geneviève Ceragioli.



Le nouveau président entouré de quelques membres de son bureau.

NOS ÉCHOS

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La Ville de Nice débute un essai scientifique innovant de traitement de la chenille processionnaire du pin avec une méthode dite « de confusion sexuelle » sur la colline du Château. Il consiste à appliquer avec un lanceur de paint-ball des billes de cire à base de phéromone micro-encapsulée qui désorientent les papillons mâles, empêchant la fécondation.

BIOT : CHASSE AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Un campagne de lutte contre les dépôts sauvages est lancée par la mairie. Un visuel est apposé sur les lieux les plus souvent souillés, accompagné de consignes de tri et des risques encourus. Des caméras « nomades » peuvent surprendre les contrevenants.

GRASSE : SOUSCRIPTION

Une convention de souscription a été passée entre la ville de Grasse et la Fondation du Patrimoine pour la restauration de deux tableaux de maîtres au sein de la Cathédrale de Grasse : la mort de Saint-Paul (Charles Nègre – 1820-1860) et Le lavement des pieds par Jean-Honoré Fragonard. Devis évalué à 26 760 euros.

Appel aux dons sur www.paca.fondation-patrimoine.org

MENTON : APPLIS DE TÉLÉPHONE

Des « applis mobiles », ludiques ou pratiques, pour portables et tablettes, présentent déjà les activités culturelles de la ville. Elles vont être étendues aux musées, jardins et services de la commune. Rens. 04 92 10 50 25.

TARIFS COOLS POUR LES CLIENTS DU TER PACA

40% de réduction sur l'aller et retour en TER tous les samedis et dimanches du 25 juillet au 14 août, 50% pour les week-end et jours fériés pour les abonnés TER ZOU jusqu'à 4 des accompagnateurs jusqu'au 25 septembre, et ZOU Pass Tribu 4 pass journaliers pour le prix de trois pour voyager en illimité sur le département jusqu'au 30 septembre.

DE LA PROTONTHÉRAPIE AU CENTRE ANTOINE LACASSAGNE



Le centre de Lacassagne dispose d'un nouvel appareil inauguré le 30 juin.

Proteus® One, c'est le nom de la dernière acquisition du Centre Antoine Lacassagne qui a inauguré le 30 juin son Institut de

protonthérapie. Cet accélérateur de protons est unique au monde grâce à sa précision et sa taille compacte. Moins lourd et

moins gourmand en énergie, il possède également une tête rotative isocentrique moins encombrante. Il permet de cibler des tumeurs profondes ou difficiles d'accès ainsi que des tumeurs résistantes ou inopérables. La machine peut délivrer une dose précise et élevée de radiation par protons sans que les tissus sains environnants ne soient touchés. Elle permet ainsi de réduire la dose reçue par les organes adjacents mais aussi les effets secondaires et d'améliorer la qualité de vie pendant et après le traitement. Ce dispositif est indiqué chez l'adulte pour les sarcomes et chordomes de la base du crâne, tumeurs pré-rachidiennes, certaines tumeurs pelviennes et cérébrales et les tumeurs oculaires. Proteus® One est particulièrement indiqué dans le traitement des cancers de l'enfant.

LEADER POUR DÉVELOPPER LES TERRITOIRES



Jean-Paul David et Charles-Ange Ginésy ont présenté le dispositif

Le dispositif européen qui soutient le développement des territoires ruraux a été lancé en région PACA en présence de Charles-Ange Ginésy, député-maire de Péone-Valberg, président de la communauté de communes Alpes d'Azur. Le programme a pour but de soutenir les initiatives locales, encourager un développement économique durable, engager la transition énergétique et renforcer l'attractivité du territoire.

Les porteurs de projets sélectionnés bénéficieront de subventions mais aussi d'un accompagnement technique pour le mener à bien. Il s'agit de valoriser les potentiels locaux du haut pays et de renforcer l'esprit d'initiative et d'innovation. Les projets seront auditionnés par le comité de programmation, une instance locale représentative avec des acteurs privés et publics.

NOS ÉCHOS

ÉTÉ : LIEN SOCIAL DES SENIORS

La ville de Nice met en place durant l'été un panel d'activités destiné à favoriser le lien social et combattre l'isolement des seniors niçois : des animations culturelles, sportives ou de loisirs sont proposées aux plus de 55 ans.

Rens : www.nice.fr

NICE – BIODIVERSITÉ Lutte contre l'ailante

La Ville de Nice, l'organisation Travel With A Mission (TWAM) et Amadeus ont organisé au Mont-Boron, à Nice, une opération commune pour procéder à l'arrachage et à l'éradication de cette plante envahissante qui menace la biodiversité de la Côte d'Azur. Elle entrave la croissance et la régénération des autres plantes et ses racines peuvent également causer des dommages aux réseaux d'égouts et aux canalisations enterrées.

LE ROTARY CLUB DE NICE A REMIS LES TROPHÉES DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Ensemble, on est plus forts, surtout si l'on reçoit un coup de main pour démarrer ! C'est en partant de ce principe que le Rotary Club de Nice et la Jeune Chambre Economique organisent depuis trois ans une action de valorisation de l'entrepreneuriat en remettant des prix de 1500 à 3000 euros à de jeunes créateurs d'entreprises. Les lauréats, sélectionnés parmi de nombreuses candidatures, ont été reçus au CEEI-NCA par le président du Rotary, Manuel Mayer ; le past-président du Rotary François Talon, responsable de l'activité économique ; Laura Ruiz, présidente de la JCE; et Sébastien Bastoni, président de la plateforme Initiative Côte d'Azur, en présence de nombreux élus et représentants du monde économique dont Franck Martin, subdélégué au commerce, représentant la Métropole et la Ville. Le gouverneur du Rotary, M. Machiko Wakai, et le past-gouverneur Monique Chomel, assistaient également à cette cérémonie.

Prix du commerce

Lucie Patel, Merri Guiolet, Luc Payrouse et Clément Pilato sont récompensés pour leur projet de Supermarché Bioman (7 avenue de la République). Le concept : une offre complète avec épicerie bio, produits locaux, restaurant, bar à jus et livraison à domicile par véhicule électrique. Le magasin doit ouvrir en septembre.



© J. PALMERO

Prix de l'artisanat

Au début de 2014, Frédéric Julien a lancé Frédelec après six mois en auto-entreprise. Puis il s'est tourné vers la plateforme Initiative qui lui a accordé un prêt d'honneur. Aujourd'hui son entreprise dépasse les prévisionnels.

Prix du centre de gestion agréé des AM

Maman les petits bateaux (21 rue Delille), c'est le café poussette créé par Mélanie Marais et Marthe Poussin. Ce lieu dédié aux parents combine café, restauration rapide bio et locale, espace de jeux pour les enfants, boutique de créations et ateliers.

Prix spécial Rotary

Laurence Vanbergue et Laurent Delannoy ont reçu le prix spécial du Rotary pour Avencod domicilié au CEEI. La société, lancée il y a quatre mois, permet aux personnes handicapées d'accéder aux métiers du numérique.

Prix prestation de services

Access Habitat a été lancé par Fabrice Colombo en début d'année. Expert dans la rénovation depuis treize ans, il s'est lancé dans le conseil et l'aménagement d'habitat pour les personnes à mobilité réduite (les photos seront sur le site des Petites Affiches à partir du 14 juillet) .

Julie PALMERO



Le prix de l'artisanat remis par le président de la CMA-06 Jean-Pierre Galvez.



Le prix spécial du commerce.



Le prix spécial du Rotary récompense AVENCOD.



Le prix spécial CGA va à «Maman les petits bateaux».

AVEC IMMO-NEO.COM, LA VENTE DE LOGEMENTS ENTRE DANS LA TROISIÈME DIMENSION

Né à Sophia Antipolis en 2012, ce concept a fait des émules en France et en Italie.
Une approche par coaching, plus moderne, plus efficace.

De son BTS immobilier et de son premier poste en agence, Sébastien Vidal a retenu que les acheteurs préféreraient les ventes de particulier à particulier pour ne pas avoir à payer d'honoraires, et que les vendeurs voulaient que leur bien soit mis en avant pour en récupérer toute la valeur. Dans la tête du négociateur d'alors 23 ans, le concept d'agence traditionnelle – avec vitrine et petites affichettes – est apparu dépassé. Avec la fougue de l'entrepreneur qui est certain de tenir une bonne idée, le jeune homme a lancé sur internet immo-neo.com, une agence de communication et de marketing spécialisée. Avec « *l'ambition de devenir le numéro 1 sur Antibes* ». Cinq ans plus tard, sa petite entreprise a traversé la crise. Elle est devenue la référence au niveau national, loin, très loin devant d'autres sites concurrents. « *Non, je ne suis pas une agence immobilière. Mon rôle est de coacher le client pour faciliter la vente ou la location de son appartement ou de sa villa, de favoriser la prise de rendez-vous pour les visites* » explique Sébastien dans ses bureaux de Sophia Antipolis. « *Nous accompagnons pas à pas le vendeur jusqu'à la signature en lui proposant des services adaptés* ».

Modélisation en 3D

Pas de commission d'agence, seulement une facture pour les prestations mises en œuvre (1500 euros en moyenne pour un 3 pièces). Un travail qui commence par une série de photos haute définition, des plans en 2D et 3D, des vues aériennes, une géolocalisation précise, du homestaging (décoration du bien) etc. La diffusion de l'annonce ainsi boostée est organisée sur une cinquantaine de sites généralistes ou spécialisés, suivie par son équipe qui travaille en mode start up commando. Sébastien innove sans cesse pour continuer la course en tête. « *Nous proposons maintenant de*



Sébastien Vidal à gauche et une partie de son équipe de Sophia

modéliser le logement en 3D, ce qui permet de le visiter virtuellement de son ordinateur pour étudier tranquillement les plans et les volumes ».

Dans sa clientèle locale, beaucoup de cadres de Sophia qui n'ont pas de temps à consacrer à la vente de leur logement : il s'occupe de

des prises de rendez-vous, des démarches chez le notaire. Ce suivi direct permet de piloter efficacement mon client ».

Immo-neo.com a largement dépassé les frontières d'Antibes et fait des émules avec des franchisés en Ile-de-France, Aix-en-Provence,

« UN ÉTAT D'ESPRIT PROPRE À MA GÉNÉRATION QUI UTILISE TOUS LES MOYENS DE COMMUNICATION »

faire établir les diagnostics, de mettre en rapport acheteurs et vendeurs avec le notaire, de présenter le courtier qui montera les crédits bancaires, d'appeler un jardinier à la rescousse si les espaces verts ressemblent à la tête de Moustaki au lever du matin...

« *Le but, c'est de valoriser, de faciliter. Sur mon smartphone, je suis tenu au courant par SMS*

Annecy, dans le Var, en Languedoc-Roussillon et bientôt en Rhône-Alpes. En Italie aussi, où un investisseur a acheté une licence. « *Dans ce pays, les agences en sont encore aux affichettes accrochées avec des pinces à linge* ». Très loin en effet du concept d'immo-neo.com.

Jean-Michel CHEVALIER

LE PATRON



Sébastien Vidal

- BTS immobilier
- Première expérience en agence immobilière
- 2010, lancement de

immo-neo.com sur Internet

- 2016, l'entreprise poursuit son développement en France et à l'étranger

EXEMPLE SUR LE SITE EN LIGNE



LES CHIFFRES

12 collaborateurs à Sophia Antipolis (salariés et agents commerciaux).

1 vente tous les deux jours.

350 logements en stock.

>> MARCHÉS PUBLICS

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES POUR LES ENTREPRISES

LE BAR-SUR-LOUP : VENTE DE BIENS COMMUNAUX



La commune espère récupérer 420 000 euros avec la vente de l'ancienne perception.

Ventes de bâtiments communaux

La ville est propriétaire d'un bâtiment dit de l'ancienne perception au 488 avenue Amiral de Grasse qu'elle souhaite mettre en vente. Ce bâtiment, vétuste, d'une surface habitable d'environ 250m², est libre d'occupation. Il est élevé sur trois niveaux en bordure de route, comprenant au rez-de-chaussée des locaux anciennement à usage de bureaux

ainsi qu'une cuisine; au premier étage un appartement. Le prix est estimé à 420 000 €.

La commune a aussi prévu de mettre en vente plusieurs biens immobiliers dont elle est propriétaire :

- Le bâtiment « La Salpêtrière » (2 rue de la Salpêtrière), d'une surface habitable d'environ 100m², il est en ruine.

- Un immeuble vétuste au 1 rue du Pin

d'Aval (surface habitable d'environ 120m², sur 4 niveaux + caves).

- Une maison de village au 11 rue Vaugrenier (surface habitable d'environ 50m² sur trois niveaux, composée de deux petits appartements avec accès indépendant et d'une cave de 26 m² avec accès sur la rue). Valeur estimée à 90 000 €.

Conseil municipal du 13 juin 2016

COURSEGOULES

Prévision de construction

La commune a vendu (pour 90 000 €) le terrain (lot Le Brec) qui lui appartenait. Un logement devrait y être construit.

Conseil municipal du 14 juin 2016

CAILLE

71 940 € pour la voirie

La rue des Ecuries va bénéficier de travaux de réfection. La chaussée de cette rue est en effet en mauvais état, des nids de poule apparaissent, le revêtement actuel étant à refaire.

Un réseau d'évacuation des eaux pluviales sera aussi réalisé. Deux caniveaux à l'entrée des voies desservant l'aire de loisirs et la ferme seront aussi refaits. Un chantier estimé 71 940 € TTC.

Conseil municipal du 10 juin 2016

GARS

11 000 € HT pour le renforcement du canal communal

La commune va procéder à des travaux de renforcement du canal communal, qui provoque des dégâts d'humidité sur les bâtiments situés à proximité de son lit, lorsqu'il en déborde. Un

chantier estimé 11 000 € HT.

Conseil municipal du 18 juin 2016

PÉGOMAS

La commune envisage de créer un sas vitré dans l'église paroissiale Saint-Pierre. Un investissement estimé 14 018 € TTC.

Conseil municipal du 14 juin 2016

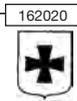
Pour plus d'informations,
Utilisez ce FLASHCODE



ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

reçues jusqu'au jeudi 11 heures 30.

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales.



COMMUNE DE PEILLE (ALPES-MARITIMES)

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Dénomination de la collectivité qui passe le marché : COMMUNE DE PEILLE
Mairie - 06440 PEILLE

Procédure de passation :

Marché à procédure adaptée (Articles 26 II, 28, 40 du CMP)

Objet : Aménagement et Mise en Valeur de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption Village de PEILLE (06440)

Modalités d'obtention du dossier : Retrait en Mairie de PEILLE de 09h00 à 12h00 (du lundi au vendredi) ou expédiés après demande écrite.

Téléchargeable sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

Date limite de réception des offres : 25 juillet 2016 à 12h00

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités des candidats : Voir ré-

glement de la consultation.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Jugement des offres : Articles 52, 53 et 55 du CMP Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous et de leur pondération :

Prix : 30%
Délai : 10%
Références-méthodes / Techniques- méthode : 60%

Renseignements administratifs : Mairie de PEILLE 04 93 91 71 72 - Monsieur le Maire de PEILLE : C Piazza

Renseignements techniques : Maître d'oeuvre : J.PIANI - 14 pl Allardi - 06390 CONTES - 04-93-79-22-96

Date d'envoi à la publication : 04 juillet 2016

161966



VILLEFRANCHE-SUR-MER

AVIS RECTIFICATIF - MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

IDENTIFICATION DE L'AVIS INITIAL
Publication N° 161864 du 23 juin 2016, page 13.

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Commune de VILLEFRANCHE-SUR-MER.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Mairie de VILLEFRANCHE-SUR-MER - La Citadelle - BP7 - 06236 VILLEFRANCHE-SUR-MER - Tél. : 04 93 76 33 33 - Fax : 04 93 76 33 28

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services Généraux des Administrations Publiques.

OBJET DU MARCHÉ
Travaux de réhabilitation des aires de jeux communales.

Lieu d'exécution
VILLEFRANCHE-SUR-MER.

CHARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Nature et étendue :
Accord-cadre à bons de commande à lot unique passé avec un opérateur économique.

Minimum annuel : 15.000 € HT / Maximum annuel : 50.000€ HT.

CONDITIONS DE DELAI
Nouvelle date limite de réception des offres : 18/07/2016 à 12H00.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION
01/07/2016.

161933



FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats

67 Bd du Point du Jour
06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR

STEMATHERM

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 7.623 €uros

Siège social et Siège de la liquidation : ST LAURENT DU VAR (06700) HLM du Point du Jour Boulevard du Point du Jour. RCS : ANTIBES 401 891 338

Il résulte du Procès-Verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2016 la liquidation et la clôture de la liquidation de la Société à compter du 31 décembre 2015. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANTIBES. Les Liquidateurs sont Mme Martiale DEMPHLOUS et M. Jean-Claude DEMPHLOUS demeurant ensemble à NICE (06000) 156 Boulevard de Cessole.

161983

SOCIETE DU PORT DE PLAISANCE DE CAGNES-SUR-MER (S.P.C.M.)

- Société civile au capital social de 15.244,90 €. Siège social : 266 avenue de la Californie 06200 NICE - RCS NICE D 379 025 380. Par AG mixte en date du 28 juin 2016, il a été décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : The Crown 21 avenue Simone Veil - 06200 NICE. L'Art.4 des statuts a été modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de NICE.

161938

LA VERNEDE

Société À Responsabilité Limitée
Au capital de 64.790,83 €

Siège social : 770 avenue Beau Site
06210 MANDELIEU LA NAPOULE
384 684 940 RCS CANNES

Suivant décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juin 2016 :

- Les Associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'Article L.223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.

- Les Associés ont en outre décidé une augmentation de capital de 157.456,74 par compensation avec des créances liquides et exigibles de la Société portant celui-ci à 222.247,57 €.

- Les Associés ont décidé une réduction de capital de 157.456,74 par compensation avec le report à nouve au débiteur, ramenant le capital à sa valeur préalable à ces opérations de 64.790,83€.

De ce fait l'Article 7 des statuts n'a pas été modifié, seule l'unité monétaire a été mise à jour en passant des Francs à l'Euro. Dépôt légal au Greffe du TC de CANNES. **Pour avis, la Gérance**

161980

Par décision du 10/05/16, les Associés de la Société LES TROIS DILAIS, SARL au capital de 1.000 € ayant son siège social « 43, avenue de la République - 06300 NICE » immatriculée au RCS de NICE 812 459 931, statuant en application de l'Article L. 223-42 du Code de Commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

162033

Forme : SARL - **Dénomination sociale :** BELONIKA ET CHEFS - **Capital :** 6.000 €
Siège social : 20 Av Gramaglia 06320 CAP D'AIL. RCS de NICE N° 531 293 611. Selon AGE du 20/06/16 : La dénomination sociale est désormais VENDING SOLUTION à compter du 20/06/16. L'Article 3 des statuts a été modifié en conséquence. L'objet social est désormais Import, vente de distributeurs automatiques neuf et d'occasion, vente de pièces détachées, de système de paiement, location à compter du 20/06/16. L'Article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mme BELOTSEKOVSKAYA Veronika a cédé 95 parts sociales à M. BELLOW Georges, demeurant 6 Lucinda court, Edison, NJ 08820 USA. L'Article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Il a été décidé de transférer le siège social à compter du 20/06/16 du 20 Av Gramaglia, 06320 CAP D'AIL, au 29 Av Carnot, C/O EXAFID, 06500 MENTON et de modifier en conséquence l'Article 4 des statuts. Modifications seront faites au RCS de NICE. **Pour avis.**

161947

OLIFAN FORMATION

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10.000 €

Siège social :

3 rue de Jonquières Villa
06110 LE-CANNET
533 809 398 R.C.S. CANNES

Par Procès-Verbal en date 1^{er} juin 2016, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social au 609 route de la Roquette 06250 MOUGINS à compter du 1^{er} juin 2016. L'Article numéro 4 des statuts a été modifié en conséquence. L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de CANNES.

161934



SCP
PM. MOTTET,
JY. LASFARGUE
PH. MOTTET, J. CASPAR
1 Rue Salisbury, Empress Residence
BP 67, 06310 BEAULIEU-SUR-MER

Suivant acte reçu par Maître Pierre-Michel MOTTET, Notaire Membre de la Société Civile Professionnelle «Pierre-Michel MOTTET, Jean-Yves LASFARGUE, Pierre-Henry MOTTET et Jeanne CASPAR, Notaires Associés», titulaire de l'Office Notarial à la résidence de BEAULIEU SUR MER (06310) 1 Rue Salisbury, le 30 juin 2016, M. Jean-Pierre Louis BACCONI, retraité et Mme Josette Louise UBALDI, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à SAINT ANDRE DE LA ROCHE (06730) Quartier de l'Abadie, 1344 Route de l'Abadie. Tous deux de nationalité Française, nés à NICE (Alpes Maritimes) l'époux le 31 octobre 1940 et l'épouse le 27 mars 1936. Mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître FOSSATI, Notaire à NICE, le 3 octobre 1962, préalable à leur union célébrée à la Mairie de NICE, le 8 octobre 1962, ONT DECLARE CONVENIR DE CHANGER DE REGIME MATRIMONIAL ET D'ADOPTER LE REGIME DE LA COMMUNAUTE UNIVERSELLE, tel que défini par l'Article 1526 du Code Civil avec clause d'attribution de la communauté universelle à l'époux survivant en cas de dissolution de celle-ci par le décès de l'un des époux. En application de l'Article 1397 du Code Civil, les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente parution, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

162013



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ - DIRECTIVE 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR
I.1) NOM ET ADRESSES

Département des Alpes-Maritimes, Direction Générale Adjointe pour les Ressources, les Moyens et la Modernisation de l'Administration - Direction des Finances, de l'Achat et de la Commande Publique - Service des Marchés - CADAM - 147 Bd du Mercantour - Tour Jean Moulin- Bureau 630 B.P. 3007, 06201, NICE Cedex 3, Courriel : marches@departement06.fr, Code NUTS : FR823

Adresse(s) internet :

Adresse principale :

<https://www.e-marches06.fr>

Adresse du profil acheteur :

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services Généraux des Administrations Publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : MBC PRESTATIONS D'ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION POUR LES BATIMENTS ET LES COLLEGES

Numéro de référence : 16S0010

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Déménagement

Descripteur principal : 71336000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : MBC

Prestations d'économiste de la construction pour les bâtiments et les collèges

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Oui

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) : Valeur 200.000 €uros

ou Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : Prise en considération (Hors TVA)

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° : 0

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Déménagement

Code CPV principal : 71336000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR823]

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations :

MBC Prestations d'économistes de la construction pour les bâtiments et les collèges

II.2.5) Critères d'attribution

Prix :

II.2.11) Information sur les options

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union Européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union Européenne : Non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

Explication :

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre

ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'Accord sur les Marchés Publics (AMP)

Le marché est couvert par l'Accord sur les Marchés Publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation :

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Marché N° : 2016/0434

Lot N° :

Intitulé : MBC Prestations d'économiste de la construction pour les bâtiments et les collèges

Un marché/lot est attribué : Oui

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué

Référence de l'avis :

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 30 juin 2016

V.2.2) Informations sur les offres

* Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 3

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique :

Le marché a été attribué à un groupement

d'opérateurs économiques : Non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

CEEC RADICCHI, NICE, Code NUTS : FR823

Le titulaire est une PME : Oui

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot

Estimation initiale du montant total du marché/du lot : 200.000 € H.T

Valeur totale du marché/du lot : 200.000 €

ou Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération

Monnaie : Euros

V.2.5) Information sur la sous-traitance

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :

Valeur hors TVA :

Proportion : %

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 1 An (S), à compter de la notification du marché. Le marché est reconductible, par décision expresse, 3 fois, par période de 1 an, pour les mêmes montants, pour une durée maximale de 4 ans. Marché sans min avec maxi à 200.000 €uros HT/ An

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de NICE

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Le dossier est consultable selon les modalités de l'arrêt Société Tropic Travaux Signalisation (CE Ass 16/07/2007 N° 29545) après RDV pris par télécopie uniquement auprès du Service des Marchés (Télécopie : 04 89 04 29 89) et sous réserve que cette consultation s'effectue dans le respect des dispositions de l'Article 80-III du CMP. Marché signé le 27/06/2016. A titre indicatif le montant du DDED était de : 242.652 €uros TTC

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT

AVIS : 04/07/2016

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

162023

PROSEUR PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée

Au capital de 2.366.734 €uros

Siège social : Zone Industrielle C -

06700 SAINT LAURENT DU VAR

775 551 328 RCS ANTIBES

En date du 29/06/2016, l'Associée unique a décidé de nommer :

- La Société KPMG SA, domiciliée 2 avenue Gambetta Tour Eqho Paris La Défense 92066 NANTERRE Cedex, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, en remplacement de la Société KPMG AUDIT ID SAS, démissionnaire,

- La Société SALUSTRO REYDEL, domiciliée 2 avenue Gambetta Tour Eqho Paris La Défense 92066 NANTERRE Cedex, en qualité de Commissaire aux Comptes Supplémentaire, en remplacement de la Société KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE, démissionnaire. **Pour avis, La Présidente.**

162024

PROSEUR TRAITEMENT DE VALEURS AZUR

Société par actions simplifiée

Au capital de 197.000 €uros

Siège social : Zone Industrielle -

06700 SAINT LAURENT DU VAR

312 086 739 RCS ANTIBES

En date du 29/06/2016, l'Associée unique a décidé de nommer :

- La Société KPMG SA, domiciliée 2 avenue Gambetta Tour Eqho Paris La Défense 92066 NANTERRE Cedex, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, en remplacement de la Société KPMG AUDIT ID SAS, démissionnaire,

- La Société SALUSTRO REYDEL, domiciliée 2 avenue Gambetta Tour Eqho Paris La Défense 92066 NANTERRE Cedex, en qualité de Commissaire aux Comptes Supplémentaire, en remplacement de la Société KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE, démissionnaire. **Pour avis, La Présidente.**

161937

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE : SARL AR SERVICES - Au Capital de :

200 € en liquidation. Siège social : 84 avenue Amiral de Grasse, 06530 PEYMEINADE. RCS de GRASSE n° 537 836 058. Aux termes d'une délibération de l'AGE du 01/06/2016, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/06/2016 et sa mise en liquidation. Mme Aurélia ROULLIER demeurant à 48 Avenue de Peygros, 06530 PEYMEINADE a été nommé Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au siège de la Société. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du TC de GRASSE. **Pour avis, le Liquidateur.**

01/06/2016 et sa mise en liquidation.

Mme Aurélia ROULLIER demeurant à 48 Avenue de Peygros, 06530 PEYMEINADE a été nommé Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au siège de la Société. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du TC de GRASSE. **Pour avis, le Liquidateur.**

Mme Aurélia ROULLIER demeurant à 48 Avenue de Peygros, 06530 PEYMEINADE a été nommé Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au siège de la Société. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du TC de GRASSE. **Pour avis, le Liquidateur.**

Mme Aurélia ROULLIER demeurant à 48 Avenue de Peygros, 06530 PEYMEINADE a été nommé Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au siège de la Société. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du TC de GRASSE. **Pour avis, le Liquidateur.**

Mme Aurélia ROULLIER demeurant à 48 Avenue de Peygros, 06530 PEYMEINADE a été nommé Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au siège de la Société. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du TC de GRASSE. **Pour avis, le Liquidateur.**

Mme Aurélia ROULLIER demeurant à 48 Avenue de Peygros, 06530 PEYMEINADE a été nommé Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au siège de la Société. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du TC de GRASSE. **Pour avis, le Liquidateur.**

<http://marchespublics.petites-affiches.fr>

>> REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

161984



VILLE DE MENTON

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉENOM ET ADRESSE OFFICIELLE DE LA
PERSONNE PUBLIQUE :

Ville de MENTON – Mairie de MENTON
17 rue de la République - 06500 MENTON

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Monsieur Jean-Claude GUIBAL -
Député-Maire

Objet du marché :

Formations et développements de logiciels informatiques

Caractéristiques principales

La consultation concerne la formation du personnel et l'assistance à l'utilisation des logiciels de bureautique installés à la Mairie de MENTON ainsi que la réalisation de petites bases de données sous Microsoft Access en fonction des besoins des services sur la base de 2 jours de prestation par mois et d'un coût unitaire prédéfini pour les éventuelles journées supplémentaires.

Nombre de lots :

Marché unique

Durée du marché :

Le présent marché prend effet à compter du 1^{er} Septembre 2016 pour une durée de 12 mois. Il se renouvellera par reconduction expresse sans pouvoir excéder 3 ans.

Mode de passation :

Marché passé en procédure adaptée

Modalités :

Budget principal de la Ville de MENTON
Règlement par mandat administratif sous 30 jours

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Ceux fixés par le règlement de la consultation

Critères de jugement des offres :

Les critères de sélection dans l'ordre décroissant sont :

- L'adéquation de l'offre par rapport à la demande pour 50%
- Le prix pour 50 %

Conditions de retrait des documents :

Le dossier de consultation sera remis gratuitement, les candidats devront adresser une demande écrite par télécopie, courrier ou email :

Mairie de MENTON – Service des Marchés Publics - 17 rue de la République – 06500 MENTON - Tél. : 04.92.10.50.46 - Fax : 04.92.10.51.42 - Mail : compub@ville-menton.fr

Date limite de réception des offres :

25 juillet 2016 à 16 heures

Adresse auprès de laquelle les offres peuvent être envoyées :

Mairie de MENTON – Service des Marchés Publics - 17 rue de la République – 06500 MENTON - Tél. : 04.92.10.50.46 - Fax : 04.92.10.51.42

Tous renseignements peuvent être obtenus :

Renseignements administratifs :
Monsieur Stéphane DILORENZO - Tél : 04.92.10.51.37 - Mail : stephane.dilorenzo@ville-menton.fr

Renseignements techniques :
Monsieur Didier DESCHAMPS - Tél : 04.92.10.51.26
Mail : Didier.deschamps@ville-menton.fr

161965



VILLE DE MENTON

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉENOM ET ADRESSE OFFICIELLE DE LA
PERSONNE PUBLIQUE :

Ville de MENTON – Mairie de MENTON
17 rue de la République - 06500 MENTON

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Monsieur Jean-Claude GUIBAL -
Député-Maire

Objet du marché :

Acquisition de consommables informatiques

Caractéristiques principales

La consultation concerne l'achat de consommables informatiques (toner et cartouches d'encre pour imprimante, papiers, étiquettes, CD, etc...)

Minimum annuel HT : 30.000 € /

Maximum HT : 45.000 €

Accord cadre à bons de commande

Nombre de lots :

Marché unique

Durée du marché :

Le présent marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée de douze mois.

Mode de passation :

Marché passé en procédure adaptée

Modalités :

Budget principal de la Ville de MENTON
Règlement par mandat administratif sous 30 jours

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Ceux fixés par le règlement de la consultation

tation

Critères de jugement des offres :

Les critères de sélection dans l'ordre décroissant sont :

- 1 – L'adéquation de l'offre par rapport à la demande pour 60%
- 2 - Le prix pour 40%

Conditions de retrait des documents :

Le dossier de consultation sera remis gratuitement, les candidats devront adresser une demande écrite par télécopie, courrier ou email :

Mairie de MENTON – Service des Marchés Publics - 17 rue de la République – 06500 MENTON - Tél. : 04.92.10.50.46 - Fax : 04.92.10.51.42 - Mail : compub@ville-menton.fr

Date limite de réception des offres :

28 juillet 2016 à 16 heures

Adresse auprès de laquelle les offres peuvent être envoyées :

Mairie de MENTON – Service des Marchés Publics - 17 rue de la République – 06500 MENTON - Tél. : 04.92.10.50.46 - Fax : 04.92.10.51.42

Tous renseignements peuvent être obtenus :

Renseignements administratifs :
Monsieur Stéphane DILORENZO - Tél : 04.92.10.51.37 - Mail : stephane.dilorenzo@ville-menton.fr

Renseignements techniques :
Monsieur Didier DESCHAMPS - Tél : 04.92.10.51.26
Mail : Didier.deschamps@ville-menton.fr

161973

SCI VALROSE

Société Civile - Capital : 183.500 €

Siège: 103 Avenue de Vallauris
06400 CANNES

SIREN 452 144 918 RCS CANNES

AVIS DE CHANGEMENT
DE GERANCE

Aux termes de l'A.G.E du 15/03/2016, les Associés ont désigné M. Christian BLACHERE, 103 Avenue de Vallauris, 06400 CANNES, et M. Arnaud BLACHERE, 34 Bd de Cimiez 06000 NICE, en qualité de Gérants à compter du 15/03/2016 en remplacement de Mme Catherine BERTAINA veuve BLACHERE, décédée le 01/03/2014. Formalités au RCS de CANNES. **Pour avis.**

161971

Aux termes d'un acte SSP du 27/06/2016 à VALBONNE, il a été constitué une SARL dénommée CENTRE AUTO VALBONNE. **Capital** : 1.500 € apport en numéraire. **Siège** : 1600 route de Cannes à 06560 VALBONNE **Objet** : Négoce de véhicules neufs et occasions et entretien mécanique. **DUREE** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRASSE. **Gérance** : Monsieur Ben Mohamed SAHBI demeurant 11 rue Cros de Capeu à 06000 NICE.

162025

THALES UNDERWATER
SYSTEMS SAS

SASU au capital de 15.253.224 €uros

Siège social : 525 Route des Dolines-

Parc de Sophia Antipolis

06560 VALBONNE

403 215 692 RCS GRASSE

Aux termes des décisions de l'Associé unique en date du 17/06/2016, il a été décidé de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant la Société ERNST & YOUNG ET AUTRES, actuel Commissaire aux Comptes Titulaire et de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire la Société MAZARS, actuel Commissaire aux Comptes Suppléant. Le dépôt légal sera effectué au RCS de GRASSE.

161948

BEN BASSAR - SARL en liquidation au capital social de 1.000 €. Siège : 24 Avenue Durante 06000 NICE, 813 478 328 RCS NICE. Aux termes de l'A.G.O du 30/06/2016, les Associés ont : Approuvé les comptes définitifs de liquidation ; Déchargé M. SAMOUN de son mandat de Liquidateur ; Donné à ce dernier quitus de sa gestion ; Ont constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. La Société sera radiée du RCS de NICE.

161964

RCI EUROPE

Société de droit étranger

Siège social :

Kettering Parkway - Kettering

NN15 6 EY Northamptonshire

Siège établissement France : 30 rue du

Dr Calmette - 06400 CANNES

RCS CANNES 420 419 335

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2016, la Gérance de la Société à responsabilité limitée RCI EUROPE a décidé de transférer le siège social de son établissement en France du 30 rue du Docteur Calmette - 06400 CANNES au 2323 Chemin Saint-Bernard Space Sophia-Antipolis - 5 - 06220 VALLAURIS à compter du 31 mars 2016. La Société sera radiée du RCS de CANNES et fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'ANTIBES.

162030

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2016, de la SCI AVERROES au capital de 300 €, sise 3 Rue Max Barel, 06500 MENTON, immatriculée au RCS NICE N° 444 836 696, la collectivité des Associés a pris acte de la décision prise par M. Eric BOUCHARD de nommer un nouveau Co-Gérant Mme Maïlis BOUCHARD, demeurant 4 B Rue de la Résistance, 34470 PEROLS, à compter de ce même jour et pour une durée indéterminée. **Pour avis.**

161967

COOPERATIVE AGRICOLE
DU CANTON
DE CAGNES-SUR-MER

29 Av de la Gare

06800 CAGNES SUR MER

Les Associés coopérateurs de la Coopérative Agricole du Canton de CAGNES-SUR-MER sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 11 juillet 2016 à 18 h 00, au Club house du Domaine du Loup à CAGNES-SUR-MER.

A l'ordre du jour :

- Désignation des assesseurs,
- Adoption du Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale,
- Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2015,
- Vote des résolutions,
- Questions diverses.

161982

COMPAGNIE MEDITERRANEEENNE DE
RECYCLAGE DE PNEUMATIQUE (CMRP)

SARL au capital social de 426.857 €. Siège social : 266 avenue de la Californie 06200 NICE - RCS NICE 424 145 092. Par AG mixte en date du 7 juin 2016, il a été décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : The Crown 21 avenue Simone Veil - 06200 NICE. L'Art.4 des statuts a été modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de NICE.

161970



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Mairie de MOUANS-SARTOUX - Service Marchés Publics - 327, Route de Grasse - 06370 MOUANS-SARTOUX - TEL : 04 92 92 47 23 - ctm@mouans-sartoux.net

Adresse internet du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché :

Fourniture de vêtements de travail, de chaussures et d'équipements divers.

Type de marché de fournitures : Achat CPV - **Objet principal :** 18100000 - **Famille :** 14.04

Lieu de livraison : Commune de MOUANS-SARTOUX

Code nuts : FR823

L'avis implique l'établissement d'un accord cadre.

Accord cadre avec 1 seul opérateur

Durée de l'accord cadre : 12 mois

Marché réservé : Non

Caractéristiques principales :

La présente consultation concerne la fourniture et la livraison de l'équipement vestimentaires des agents de la Commune de MOUANS SARTOUX. Il s'agit d'un accord cadre de fournitures sous forme de bons de commande. Il est précisé que le démarrage du marché est prévu en Août 2016.

Quantité ou étendue :

Le présent accord cadre est passé à bons de commande avec un montant maximum annuel par lots définis comme suit :

- **Lot 01 :** Vêtements de travail, chaussures et équipements divers pour les Services Techniques, Espaces Verts et Environnement : Montant maximum annuel : 19.000 € HT

- **Lot 02 :** Vêtements de travail, chaussures et équipements divers pour les personnels d'entretien, ATSEM, Restauration scolaire et accueil de loisirs. Montant maximum annuel : 10.000 € HT

- **Lot 03 :** Vêtements de travail, chaussures et équipements divers pour les Policiers Municipaux et ASVP Montant maximum annuel : 20.000 € HT

- **Lot 04 :** Vêtements de travail, chaussures et équipements divers pour le personnel sportif et fêtes

Montant maximum annuel : 10.000 € HT

- **Lot 05 :** Vêtements de travail, chaussures et équipements divers pour le personnel des pompes funèbres

Montant maximum annuel : 7.000 € HT

Ce marché est reconductible tacitement 2 fois pour une période d'une année à chaque reconduction.

Des variantes seront-elles prises en compte : Non

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'Accord sur les Marchés Publics de l'OMC : Non

Prestations divisées en lots : Oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :

Article 5.2 du règlement de consultation.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : Euro

Conditions de participation :

Situation juridique - Références requises - Capacité économique et financière - Références requises - Référence professionnelle et capacité technique - Références requises :

Conformément à l'Article 5.4.1 du règlement de consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Valeur technique : 45 %

- Prix : 40 %

- Délai de livraison et prise en compte du développement durable dans la démarche de l'entreprise : 15 %

Type de procédure : Procédure adaptée

Délai de validité des offres : 120 jours

à compter de la date limite de réception des offres

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site www.marches-securises.fr ou pourra être remis gratuitement à chaque entreprise qui en aura fait la demande formelle dans les 6 jours qui suivent la réception de la demande.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les plis peuvent être transmis soit en format papier ou soit en format électronique. En format papier, le pli devra être transmis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres à l'adresse : Mairie de MOUANS-SARTOUX - Services Techniques - Cellule Marchés Publics - 327, Route de Grasse - 06370 MOUANS-SARTOUX

En format électronique, les offres peuvent être déposées sur le site <https://www.marches-securises.fr> dans les conditions figurant dans le règlement de la consultation.

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice - 33 Bd F. Pilatte BP 4179 - 06359 NICE Cedex 4 - Email : greffe.ta-nice@juradm.fr - Tél : 04 92 04 13 13 Fax : 04 93 55 78 31.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Administratifs : Janine PICARD - Tél : 04 92 92 47 23 ou par mail : janine.picard@mouans-sartoux.net

Marylin VIVES - Tél : 04 92 92 47 09 ou par mail : marylin.vives@mouans-sartoux.net

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01 juillet 2016

Date limite de réception des offres : Lundi 18 juillet 2016 à 12h00.

161974

HOTEL DU PARVIS DE L'EUROPE

SAS au capital de 700.000 €uros

Siège social :

8-10 Esplanade du Parvis de l'Europe

06300 NICE

343 068 490 RCS NICE

Aux termes des décisions de l'Associé unique en date du 12/05/16, il a été décidé de nommer en qualité de Président la Société OLETIS S.A., SA au capital de 52.782.099 €uros, située au 55 Avenue Marceau 75116 PARIS, 494 167 711 RCS PARIS, en remplacement de M. Christian KAROAGLANIAN. Le dépôt légal sera effectué au RCS de NICE.

161932

AVIS DE MODIFICATION - SARL MEL & CO au capital de 6.000 €. Siège social : 584 avenue Pierre et Marie Curie ZI Secteur B 06700 ST LAURENT DU VAR 505 279 562 RCS ANTIBES. L'AGE du 22/06/16 a décidé de modifier la dénomination : ALMENACO TRANSPORT, supprimer le nom commercial et a décidé d'ajouter à l'objet social : « transports routiers de marchandises, vente de tous produits non réglementés et stockage ». Suite à la démission de la Gérante Mlle BARBIN Mélanie en date du 22/06/16, Mr BARBIN Gérard demeurant 13 avenue des Cigales 06510 CARRROS a été nommé Gérant à la même date. L'Article 2, 3 et 16 des statuts a été, en conséquence, mis à jour. **Pour avis et mention, Le Gérant.**

161979

SOCIETE DES GRANDS GARAGES MEDITERRANEENS - Société Anonyme - Au capital de 59.755 €. Siège social : 45 rue de la Buffa, 06000 NICE. RCS : NICE 957 809 726. Aux termes du PV de l'AGO du 14 juin 2016, les Actionnaires ont nommé pour une durée de six années : AUDIT CONSEIL, 54 rue Arson, 06300 NICE, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement de Mr Bernard VINCENT arrivé en fin de mandat. Mr Claude MARIA, « les Vikings, Entrée B » 31 rue Paul Bounin 06100 NICE en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de Marc ARCHIMBAUD arrivé en fin de mandat. Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE.

Consultez le
JOURNAL en
ligne sur

www.petites-affiches.fr



Disponible
sur votre
ordinateur,
votre tablette
et votre
smartphone !



<http://marchespublics.petites-affiches.fr>

>> REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

162029

Maître Véronique POINEAU-CHANTRAIT
AVOCAT

21, rue Alphonse Karr 06000 NICE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte S.S.P. en date à NICE du 05/07/2016, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société par Actions simplifiée Unipersonnelle (S.A.S.U.).

Dénomination : Société "DP bureau d'études".

Capital : 1.000 € divisés en 100 actions de 10 € chacune.

Apport : En numéraires la somme de 1.000 € versée par l'Associé unique.

Siège social : 42 route de Saint Pancrace 06100 NICE.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de NICE.

Objet : En France et dans tous les pays : La conception, la réalisation et l'édition d'études dans le domaine de l'économie de la construction, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la direction de travaux, l'organisation, l'animation et la participation à des séminaires, colloques et formations dans les domaines indiqués ci-dessus.

Président : Le Premier Président de la Société est Mme Delphine PASSERON née SARVER de nationalité Française, demeurant sis à NICE 06100 - 42 route de Saint Pancrace.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout Associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par Mandataire. Chaque action donne droit à une voix de sorte que le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elle représente. Chaque action donne droit dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation à une part proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.

Transmission des actions : Les cessions ou transmissions d'actions de l'Associé unique s'effectuent librement. En cas de pluralité d'Associés toute cession d'actions est soumise à l'agrément des Actionnaires statuant à la majorité. **Pour avis.**

161942

Par acte SSP du 10/06/16 à ANTIBES, constitution d'une SAS à Associé unique, dénommée : **GRUPE SEPPECHER - Siège** : 218 av des Anciens Combattants en AFN, 06700 ST LAURENT DU VAR. **Objet** : Négociant de travaux de maçonnerie générale, de gros œuvre de bâtiment, de travaux d'étanchéité et isolation thermique. **Durée** : 99 ans. **Capital** : 10.000 €. **Président** : Jonathan SEPPECHER, 218 av des Anciens Combattants en AFN, 06700 ST LAURENT DU VAR. **Admission aux Assemblées - droit de vote** : Tout Actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives et doit justifier de l'inscription de ses actions au jour de la décision. **Cessions de parts** : Libre tant que la Société est unipersonnelle. Si la Société devient pluripersonnelle. Les actions de la Société ne peuvent être cédées y compris entre Actionnaires qu'après agrément préalable donné par décision collective à la majorité des 2/3 des Actionnaires présents ou représentés. **Immatriculation** : RCS ANTIBES.

162039

SELAS LEXWELL
Jean-Michel NOGUEROLLES
Société d'Exercice Libéral d'Avocats

inscrite au Barreau de NICE

Tél. : 04.92 00 50 60

Fax : 04.93.66.33.78

Par ASSP du 06/07/2016, il a été constitué une SASU dénommée : **NEMROD DIFFUSION**. **Capital** : 500 €. **Siège social** : 45 Avenue Frédéric Mistral, Château Folie Les Iris B, 06130 GRASSE. **Objet** : La Société a pour objet en France et à l'étranger : - Achat et revente de biens mobiliers et/ou toutes opérations d'intermédiation commerciale relatives à des biens mobiliers ainsi que tout service y afférant. A cet effet, la Société pourra accomplir toutes opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. **Président** : Monsieur Rémi NEMROD demeurant à 45 Avenue Frédéric Mistral, 06130 GRASSE. **Transmission des actions** : La transmission des actions émises par la Société s'opère par un virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement. **Conditions d'admission aux Assemblées** : En cas de collectivité des Associés, tout Associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par Mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. **Conditions d'exercice du droit de vote** : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRASSE.

161940

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 20 juin 2016 la Société suivante a été constituée : **FORME** : Société par actions simplifiée. **DENOMINATION** : SPYD PLOMBERIE. **CAPITAL** : 2.000 €. **SIÈGE** : 19, Avenue Jean Cocteau 06340 LA TRINITÉ. **OBJET** : Entreprise de chauffage, électricité, plomberie, et génie climatique. Négocio de matériaux et rénovation d'intérieur. **DURÉE** : 99 ans. **PRÉSIDENT** : SAHM-MAESANO Mégane, Née le : 28 octobre 1995 à NICE Demeurant : 19 Avenue Jean Cocteau 06340 LA TRINITÉ. De nationalité : Française, Célibataire. Tout Associé peut participer aux Assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des Associés. **IMMATRICULATION** : RCS de NICE. **Pour avis.**

161957

AVIS DE DÉPÔT DES COMPTES - SARL A.D.M.E - Approvisionnement et distribution de matériel électrique au capital de 7.600 €, Siège : 41 rue du Docteur Richelmi 06300 NICE. RCS NICE 513 873 661. Selon le Procès-Verbal de l'A.G.O du 30/06/2016, les Associés ont approuvé les comptes annuels et rapport de l'exercice clos le 31/12/2015. Formalité sera effectuée au RCS de NICE. **Pour avis.**

161963

PEYRET-GOURGUE & ASSOCIÉS
Société d'Avocats

23, Avenue du Granier - 38240 MEYLAN

GERANCE LIBRE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SAINT ETIENNE et CAGNES SUR MER du 27 et 16 juin 2016, la Société DISTRIBUTION CASINO FRANCE, Société par actions simplifiée au capital de 106.801.329 €uros, dont le siège social est situé à 42100 SAINT-ETIENNE - 1, Esplanade de France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 428 268 023 SAINT ETIENNE, a donné en gérance libre à la Société HERAG DISTRIBUTION Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €uros dont le siège social est à 38240 MEYLAN - 2, Rue Beausoleil et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 499 991 610 RCS GRONOBLE, le fonds de commerce d'alimentation générale situé à 06800 CAGNES SUR MER - 76, Boulevard Maréchal Juin, et ce pour une durée qui a commencé à courir le 1^{er} juillet 2016 pour se terminer le 30 juin 2018, renouvelable ensuite par tacite reconduction une seule année.

En conséquence, la Société HERAG DISTRIBUTION sera considérée comme exploitant le fonds de commerce ci-dessus pour son compte et sous sa seule responsabilité sauf application de l'Article L. 144-7 du Code de Commerce. **Pour avis.**

161946

SCI CARNOT REPUBLIQUE

Société civile immobilière

Au capital de 841.000 €

Siège social :

1 Bis boulevard Carnot

06130 GRASSE

504 729 153 R.C.S. GRASSE

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juin 2016, les Associés de la Société ont décidé à l'unanimité la dissolution anticipée amiable de la SCI CARNOT REPUBLIQUE, avec effet au 24/06/2016. Mme Christiane FABRE née GREFFEUILLE, demeurant à LA ROQUETTE SUR SIAGNE (06550), 325 Bd des Floribondas, a été nommée en qualité de Liquidateur, sans limitation de pouvoirs. Toute notification et correspondance, tous actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à : Me Bernard MATET, BP 1, 30260 QUISSAC. Les pièces et actes concernant cette dissolution seront déposés au RCS de GRASSE. **Pour avis.**

161961

C.A CONSULTING SAS

Au capital de 1.000 €

Siège social : 5 rue Littré 75006 PARIS

R.C.S PARIS 800 865 180

Aux termes du Procès-Verbal des décisions du Président du 2 mai 2016, le Président a décidé de transférer le siège social au 19 rue Andrioli 06000 NICE et de modifier en conséquence l'Article 4 des statuts. Présidente : Mme Corinne ARGUN demeurant 19 rue Andrioli 06000 NICE. La Société sera désormais immatriculée au RCS de NICE.

161935

**Me Cécilia VIVES-GAYMARD**

Notaire, 7 bis rue Caffarelli - 06000 NICE

Suivant acte reçu par Maître Cécilia VIVES-GAYMARD, Notaire Associé à NICE, les 22 et 29 juin 2016, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : PALMER 51

Forme : Société Civile

Siège : 06130 GRASSE, 60 chemin de Malbosc, Villa Madeleine

Objet : Organisation du patrimoine en vue de faciliter la gestion des actifs sociaux et leur transmission, propriété, gestion à titre civil de tous les biens mobiliers et immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRASSE.

Capital constitué d'apports en numéraire : 1.000 €

Gérance : Co-Gérants pour une durée illimitée, 1^{er}) M. ORENGO Jacques, 2^{er}) Mme RICHARD Nathalie, demeurant tous deux à 06130 GRASSE, 60 chemin de Malbosc, Villa Madeleine.

Cession de parts : Toutes les cessions de parts quelle que soit la qualité du cessionnaire sont soumises à l'agrément donné par AGE des Associés présents ou représentants la moitié au moins des parts et à la majorité des 2/3 des présentes ou représentées.

161950



R. JARDILLIER
J. MEUNIER
J. M. RENUCCI
L. ROSE - V. WOHL-DAHAN
Notaires à NICE,
6, Avenue des Phocéens
Tél. : 04 93 92 86 20

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître René JARDILLIER, Notaire sus nommé, le 22 juin 2016, Monsieur Jean-Pierre CASTILLON, né le 31 décembre 1946 à TOULON (83000) et Madame Danièle ARTAUD épouse CASTILLON, née le 26 juillet 1947 à ORANGE (84100) demeurant à NICE (06000), 90 avenue des Arènes de Cimiez, ont adopté le régime de la communauté universelle tel que prévu et règlementé par les dispositions de l'Article 1526 du Code Civil. Les créanciers pourront s'opposer audit changement de régime dans les trois mois du présent avis par courrier recommandé à l'Etude de Maître ROSE, Notaire à NICE, 6 Avenue des Phocéens. **Pour avis et mention.**

161958

ENERGY THERMIQUE SERVICES - E.T.S SASU au capital de 3.000 €. Siège : 6 bis avenue Durante 06000 NICE. RCS NICE 811 597 723. Par décision de l'AGE du 28/06/2016 il a été pris acte de la nomination de M. MAHDOUR Christophe demeurant 215 Route de Borgheas 06340 DRAP, en qualité de nouveau Président, à compter du 28/06/2016 pour une durée indéterminée, en remplacement de M. MAHDOUR Moutapha, Président démissionnaire.

162043



VILLE DE ROQUEFORT LES PINS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE - FOURNITURES

Identification de l'organisme qui passe le marché

Statut de l'organisme :

Commune >= 3500 h

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Ville de ROQUEFORT LES PINS

Adresse : Mairie, 1 Place Merle

06330 ROQUEFORT LES PINS

Personne représentant le pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Maire, Michel ROSSI

Adresses complémentaires

Adresse d'ordre administratif et renseignements :

MAIRIE - Mr VAN PROOIJEN Vincent,

Responsable de la Commande Publique 1

Place Merle - 06330 ROQUEFORT LES

PINS - Téléphone : 04 92 60 35 17 - Fax :

04 92 60 35 01 - E-Mail : marches-publics@ville-roquefort-les-pins.fr- E-Internet : <http://www.ville-roquefort-les-pins.fr>

Description du marché

Objet du marché :

Achat de denrées alimentaires destinées

à la cantine de la crèche de ROQUEFORT-

LES-PINS - 8 lots

Type de marché :

Autres services

Nomenclature - Classification CPV :

15000000 - 8 Produits alimentaires

Caractéristiques principales

Le Marché fait référence au Cahier des

Clauses Administratives Générales Fournitures

Courantes (CCAG FCS : Arrêté

du 19 janvier 2009 portant approbation

du cahier des clauses administratives

générales des marchés publics de fournitures

courantes et de services)

Forme du marché :

Lots 1 à 8 : Marché à bons de commandes

Montant maximum du marché :

76.000 € HT pour l'ensemble des lots par

an soit 152.000 € HT pour 2 ans

Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées en

sus de l'offre de base.

Description des Prestations

Le marché concerne la fourniture de denrées alimentaires pour la cantine de la crèche de ROQUEFORT-LES-PINS

Durées

Durée du marché ou délai d'exécution :

A compter du 1^{er} septembre 2016 jusqu'au 31 août 2018

Conditions relatives au marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services

Après attribution aucune forme de groupement ne sera exigée.

Conditions de participation

Candidature :

- Copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire

- Lettre de candidature (DC1)

- Déclaration du candidat (DC2)

- Attestations fiscales et sociales des trois derniers exercices

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour risques professionnels

- Pièces indiquant les conditions et délais de livraison etc.

- Références similaires

Offre :

- Acte d'engagement (DC3)

- Détail Quantitatif Estimatif (DQE)

- Catalogue (avec les différentes marques, leur prix, composition des produits, date limite de consommation ...)

- Fréquence des promotions et emballage (possibilité de fractionner des lots de produits sur demande, d'emballage individuel, etc...)

- Grille des pourcentages de remise sur le prix public organisée en fonction des types de fournitures

Critères d'attribution :

Se référer au Cahier des clauses particulières propre à chaque lot.

Négociations :

Aucune négociation ne sera effectuée

pour l'ensemble des lots.

Procédure

Marché à procédure adaptée (ouvert)

Conditions de délai

Date limite de réception des offres :

28 juillet 2016 à 12h00

Délai de validité des offres :

90 jours

Informations complémentaires

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

MAPA 2016-12-CANT-CRECHE

Adresse de téléchargement du dossier de consultation :

www.marches-securises.fr

Conditions particulières de retrait des dossiers :

- DCE transmis par voie postale sur demande écrite, par télécopie ou par email.

- Possibilité de téléchargement du dossier sur une plateforme de dématérialisation :

www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures ou des offres :

- Envoi des offres par pli postal en recommandé avec accusé de réception

- Ou remise des plis au service destinataire contre récépissé

- Ou sur la plateforme de dématérialisation :

www.marches-securises.fr

Renseignements :

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Mairie de ROQUEFORT-LES-PINS - Correspondant : Vincent VAN PROOIJEN Responsable de la Commande Publique, Tél. : 04-92-60-35-17.

Voies et délais de recours

Référé précontractuel :

Peut être introduit jusqu'à la signature du contrat, devant le Tribunal Administratif de NICE, sis 33 Boulevard Franck Pilatte 06300 NICE.

Recours en contestation de la validité (CE, Tropic travaux) :

Il peut être introduit pendant une durée de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution qui sera effectué, près le Tribunal Administratif de NICE sis 33 boulevard Franck Pilatte 06300 NICE

Date d'envoi du présent avis :

07 juillet 2016

161962

PEYRET-GOURGUE & ASSOCIÉS

Société d'Avocats

23, Avenue du Granier - 38240 MEYLAN

HERAG DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 8.000 €uros

Siège social à 38240 MEYLAN -

2, Rue Beausoleil

499 991 610 R.C.S. GRENOBLE

Aux termes des décisions des Associés du 1^{er} juillet 2016, il a été décidé de transférer le siège social de 38240 MEYLAN - 2, Rue de Beausoleil à 06800 CAGNES SUR MER - 76, Boulevard Maréchal Juin, à compter du 1^{er} juillet 2016. Les caractéristiques de la société sont les suivantes :

Dénomination sociale : HERAG DISTRIBUTION - **Forme :** Société à responsabilité limitée - **Capital :** 8.000 €uros - **Siège :** 06800 CAGNES SUR MER - 76, Boulevard Maréchal Juin - **Objet :** L'achat, la vente de tous produits d'alimentation générale, droguerie, bazar, textile et, d'une façon générale, de tous produits habituellement vendus en supermarché. - **Durée :** 99 ans - **Gérant :** Monsieur Hervé RENAUD demeurant 06270 VILLENEUVE LOUBET - 1008, Avenue de Vaugrenier. Cette Société antérieurement immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 499 991 610 sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANTIBES. **Pour avis.**

161972



SCP CHONE - MANINETTI - BERNECOLI - FRANCOIS - CHONE

Notaires Associés

54210 SAINT NICOLAS DE PORT

CONSTITUTION DE SOCIETE

Acte reçu par Maître Sandrine CHONE, Notaire à SAINT NICOLAS DE PORT, le 24/06/2016.

Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI ARCHIBALD
Siège : 1 Allée des Mésanges (06110) LE CANNET

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Objet : La Société a pour objet la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent.

Capital : 140.000 €uros
Gérants : M. Arnaud DEMONTE et Melle Habiba CHEBEL, demeurant ensemble à ANTIBES (06600) Clos Bellevue 195 Avenue de la Fontonne.

Cessions parts : Soumises à agrément, dans tous les cas.

La Société sera immatriculée au RCS de CANNES.

Pour avis, La Gérance.

161944

RECTIFICATIF à l'annonce N° 161562 parue le 26 mai 2016 dans Les Petites Affiches des A.M. relatif à la Société LA FERIA. Mention rectificative : Capital social : 1.000 €.

161960



Société d'Avocats

11 rue Longchamp - NICE

GUELEF

Société Civile au capital de 1.524,49 €

Siège social : 9, rue Halevy

C/O PUB HALEVY - 06000 NICE

RCS NICE 392 579 934

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Par décisions du 15/06/2016, les Associés ont transféré le siège social à compter dudit jour au 50, Avenue de Pessicart, Le Pessicart Bâtiment B, 06100 NICE. L'Article 4 des statuts a été modifié en conséquence. **Pour avis.**

162026

Maître Carole RAFFERMI Avocat

LA MOUISSONE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 47.814 €uros

Siège social : 79 chemin de

Saint Christophe 06130 GRASSE

RCS GRASSE 792 003 568

Aux termes des résolutions extraordinaires en date du 30 juin 2016, l'Associée unique statuant conformément à l'Article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société malgré le fait que les capitaux propres de la Société soient devenus inférieurs à la moitié du capital social. Les formalités seront effectuées au R.C.S. de GRASSE.

162028

SENIUM

Société par actions simplifiée

Au capital de 225.000 €uros

Siège social : 3, chemin de l'Avarie -

06810 AURIBEAU-SUR-SIAGNE

478 540 974 RCS GRASSE

Par DAU du 02/06/2016, il a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire la Société DELOITTE & ASSOCIES SA 185 C, avenue Charles de Gaulle (92200) NEUILLY-SUR-SEINE en remplacement de la Société HOLDING SUD GESTION et en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant la Société BEAS SAS, 195, avenue Charles de Gaulle (92200) NEUILLY-SUR-SEINE en remplacement de Monsieur Jérôme MORIN. Mention : RCS GRASSE. **Pour avis.**

>> REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

161988


FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats67 Bd du Point du Jour
06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR**BARLA INVESTISSEMENTS**Société Civile au capital de 1.895 €
Siège social : NICE (06300) 6 rue Barla
RCS: NICE 504 316 225

Il résulte du Procès-Verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2016 enregistré au Pôle enregistrement de NICE le 27 juin 2016 Bordereau N° 2016/1534 Case N°24 la réduction du capital social à la somme de 1.500 €uros par annulation de 395 parts sociales. **Pour avis.**

161943

PEGOMAS - Société à responsabilité limitée - Au capital de 49.695 € **Siège social** : 305 Chemin de Cabrol 06580 PEGOMAS 497 680 306 RCS GRASSE. Par DAU du 24/05/2016 ont été nommés en qualité de Commissaire aux Comptes : Titulaire : La Société DELOITTE & ASSOCIES 185 C avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY. Suppléant : La Société BEAS 195 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE. Mention sera faite au RCS de GRASSE. **Pour avis.**

162012

THE QUEEN BEESociété à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 €
Siège social : Palais Gallia
Place de la Crémaillère
06240 BEAUSOLEIL
RCS NICE 805 129 277

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 10/06/16, l'Associé unique, statuant conformément à l'Article L 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS : NICE.

162050

PAPA - SAS au capital de 240.000 €. Siège : Les Muses, Bât. B, 7 Av. de Normandie 06000 NICE. RCS NICE B 490 360 823. Selon l'AGO du 30/06/16, M. Patrick IFERGAN, Commissaire aux Comptes Titulaire et démissionnaire, est remplacé par son Suppléant M. Alain MICHEL, 31 Av. Jean Médecin 06000 NICE, qui devient Titulaire. Nomination d'un Commissaire aux Comptes Suppléant : NOVANCES - David & Associés, immeuble Horizon 455 Promenade des Anglais 06285 NICE Cedex 3. Modification sera faite au RCS de NICE. **Pour avis.**

162042

Aux termes d'une délibération en date du 30 Juin 2016, de la SAS BATI CONCEPT, au capital de 10.000 €, sise 578 Route de la Colline, 06500 STE AGNES, immatriculée au RCS NICE N° 810.997.858.00016, la collectivité des Associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Cristian STELLA de démissionner de ses fonctions de Président et a nommé en qualité de nouveau Président Monsieur Marco LEONI, demeurant N20 via Appio - VINTIMILLES, à compter du 30 juin et pour une durée indéterminée. **Pour avis, La Présidence.**

161969

URBANCOOP GRASSESociété à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1.000 €uros
Siège social : 4 rue Maccario
06000 NICE (Alpes Maritimes)
799 717 277 RCS NICE

L'Associée unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 01/06/2016 la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/06/2016 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. - A été nommé comme Liquidateur : M. Christophe HOUDEBINE, demeurant à CANTARON (Alpes Maritimes) 4 Allée du Mas Duc, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. - Le siège de la liquidation est fixé au siège social 4 rue Maccario, 06000 NICE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.

161968

AZUR OSTEO FORMATIONSociété à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1.000 €uros
Siège social :
3 rue Czernicky le Rhodes C
06110 LE CANNET (Alpes Maritimes)
789 958 782 RCS CANNES

Les Associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 01/06/2016 la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/06/2016 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. - A été nommée comme Liquidatrice : Céline NOVARINO, demeurant à LE CANNET (Alpes Maritimes) 20 A Traverse des Moulrières, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. - Le siège de la liquidation est fixé au siège social 3 rue Czernicky, le Rhodes C, 06110 LE CANNET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CANNES.

161931

Par acte SSP à NICE du 30/06/2016, constitution d'une Société Civile dénommée **SCI HK - OBJET**: L'acquisition, la vente, la propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers. **SIÈGE** : 06200 NICE, 126 Boulevard Napoléon III. **DURÉE** : 99 ans. **CAPITAL** : 1.000 € par apports en numéraire. **GERANT** : Nelly ACHOUR épouse CHEKROUN demeurant à 06200 NICE, 126 Boulevard Napoléon III. **CLAUSES RELATIVES A L'AGREMENT DES CESSIONNAIRES DE PARTS** : Libres entre Associés, conjoints, ascendants et descendants - à des tiers étrangers à la Société qu'après agrément des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social. **IMMATRICULATION** : R.C.S. NICE.

162034

DISSOLUTION ANTICIPÉE : SARL PHILLO. Capital de : 1.000 € en liquidation. **Siège** : 3 Avenue Gay, 06000 NICE. RCS de NICE N° 800 562 233. A l'AGE du 20/06/16, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20/06/16 et sa mise en liquidation. Mr Philippe SALMON, 7 Bd du Parc Impérial, 06000 NICE a été nommé Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé à 7 Bd du Parc Impérial, 06000 NICE. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Dépôt légal au Greffe du T.C. de NICE.

162032

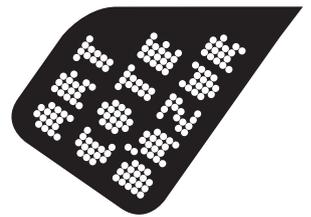
JURISTES ASSOCIESSociété d'Avocats
16, avenue Mirabeau, 06000 NICE**AZUR TRUCKS PNEUS**SAS au capital de € 50.000
Siège social ; 1058 RD 6007,
06270 VILLENEUVE LOUBET
812 556 835 RCS ANTIBES

Aux termes d'une décision unanime en date du 6 juin 2016, la collectivité des Associés a pris acte de la démission de Monsieur Franck FRATINI de son mandat de Directeur Général à compter du même jour.

161939

SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'INSTITUT EUROPÉEN DE L'INTELLIGENCE DIGITALESARL au capital de 143.250 €uros
Siège social 25 allée Pierre Ziller
Bâtiment Paros 06560 VALBONNE
R.C.S: GRASSE 528 131 246

Les Associés en date du 07/03/2014 ont décidé avec effet du même jour de transférer le siège social à la Fondation Sophia Antipolis, Place Sophie Laffitte 06560 VALBONNE-SOPHIA ANTIPOLIS. L'Article correspondant des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de GRASSE. **Pour avis.**

Ainsi que tous les autres numéros !

Ne ratez pas
le **DERNIER**
numéro
d'**ART CÔTE**
D'AZUR !



Dans
les **musées**
& **galeries**
du 06 et
de Monaco
et sur notre
site internet

www.artcotedazur.fr

>> REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

162044



VILLE DE ROQUEFORT LES PINS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
FOURNITURES

Identification de l'organisme qui passe le marché

Statut de l'organisme :

Commune >= 3500 h

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de ROQUEFORT LES PINS

Adresse : Mairie, 1 Place Antoine Merle
06330 ROQUEFORT LES PINS

Personne représentant le pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Maire, Michel ROSSI

Adresses complémentaires

Adresse d'ordre administratif et renseignements :

MAIRIE - Mr VAN PROOIJEN Vincent,
Responsable de la Commande Publique 1
Place Antoine Merle - 06330 ROQUEFORT
LES PINS - Téléphone : 04 92 60 35 17 -
Fax : 04 92 60 35 01 - E-Mail : marches-publics@ville-roquefort-les-pins.fr - E-Internet : <http://www.ville-roquefort-les-pins.fr>

Description du marché

Objet du marché :
Fourniture et livraison de repas en liaison
chaude pour le centre de loisirs de RO-
QUEFORT-LES-PINS.

Type de marché : Service

Nomenclature - Classification CPV :
15000000 - 8 Produits alimentaires et
boissons.

Caractéristiques principales

Le Marché fait référence au Cahier des
Clauses Administratives Générales Four-
nitures Courantes (CCAG FCS : Arrêté
du 19 janvier 2009 portant approbation
du cahier des clauses administratives
générales des marchés publics de four-
nitures courantes et de services)

Forme du marché :

Lot unique : Marché à bons de com-
mandes avec un maximum de 60.000 €
par an soit 180.000 € sur 3 ans

Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées en
sus de l'offre de base.

Description des Prestations

Le marché concerne la fourniture et la li-
vraison de repas en liaison chaude pour le
centre de loisir de ROQUEFORT-LES-PINS.Le titulaire du marché devra fournir et li-
vrer le centre de loisir à partir du mercredi
04 septembre.Les informations complémentaires
propres à l'exécution du marché sont in-
sérées dans le CCTP.

Durée du marché :

1 an renouvelable 2 fois

Conditions relatives au marché

Forme juridique que devra revêtir le

groupement d'entrepreneurs, de four-
nisseurs ou de prestataires de services
Après attribution aucune forme de groupe-
ment ne sera exigée.

Conditions de participation

Candidature :

- Copie du (ou des) jugement(s) pronon-
cé(s), si le candidat est en redressement
judiciaire

- Lettre de candidature (DC1)

- Déclaration du candidat (DC2)

- Déclaration appropriée de banques ou
preuve d'une assurance pour risques pro-
fessionnels- Agrément de la DSV service sécurité
sanitaire des aliments : les pièces 1, 2, 3 et
4 doivent être datées et signées par l'en-
treprise.

Offre :

- Acte d'engagement

- Catalogue (avec les différentes
marques, leur prix, composition des pro-
duits, date limite de consommation).

Critères d'attribution :

1) Prix : 40%

2) Valeur Technique : 50%

3) Développement durable : Favorisation
des circuits courts de production et pro-
duits bio : 10%

Procédure

Marché à procédure adaptée (ouvert)

Conditions de délai

Date limite de réception des offres :
Jeudi 28 juillet 2016 à 12h00

Délai de validité des offres : 90 jours

Informations complémentaires

Numéro de référence attribué au mar-
ché par le pouvoir adjudicateur
MAPA 2016-11-Rep-CLAdresse de téléchargement du dossier
de consultation :www.marches-securises.frConditions particulières de retrait des
dossiers :- DCE transmis par voie postale sur de-
mande écrite, par télécopie ou par email.- Possibilité de téléchargement du dos-
sier sur une plateforme de dématérialisa-
tion : www.marches-securises.fr

- En Mairie aux heures d'ouvertures

Conditions de remise des candidatures
ou des offres :- Envoi des offres par pli postal en re-
commandé avec accusé de réception- Ou remise des plis au service destina-
taire contre récépissé- Ou sur la plateforme de dématérialisa-
tion : www.marches-securises.frDate d'envoi du présent avis : 7 Juillet
2016

161987



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1 - Pouvoir adjudicateur :

Mairie de MOUANS-SARTOUX - Place
du Général de Gaulle - 06370 MOUANS
SARTOUX - Téléphone : 04 92 92 47 00Activité(s) principale(s) : Services Gé-
néraux des Administrations PubliquesLe pouvoir adjudicateur n'agit pas pour
le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

2 - Objet du marché :

Acquisition d'une balayeuse compacte
aspiratrice de voirie.

Marché N° MS 16 F 07

Marché couvert par l'Accord sur les
Marchés Publics (AMP) : NonL'avis concerne un marché. Forme du
marché : Marché(s) ordinaire(s)Type de marché de fournitures : Achat
- Code CPV : 34144431-83 - Conditions de participation et lieu
principal de livraison :

Châssis camion non autorisé.

Type de transmission : Hydrostatique

Capacité de la cuve : 4m3 environ

Vitesse de transfert : 25 Km/h

Lieu de livraison : Services Techniques
- 327, Route de Grasse - 06370 MOUANS
SARTOUX. Les prestations sont traitées à
prix unitaires.4 - Quantité ou étendue : Marché
unique. Procédure : MAPA ouvert

Les variantes ne sont pas autorisées.

Délai de livraison : 4 mois

5 - Interdiction de soumissionner

Conformément au règlement de consul-
tation et à l'Article 48 de l'ordonnance
N°2015-899 du 23 juillet 2015.6 - Conditions de participation et
moyens de preuve acceptables :Conformément au règlement de consul-
tation.Présentation de candidature sous for-
me de DUME :Conformément à l'Article 49 du décret
N° 2016-360 du 25 mars 2016 en lieu et
place des documents mentionnés à l'Article
48 du décret relatif aux marchés publics.

7 - Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix
du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre
économiquement la plus avantageuse ap-
préciée en fonction des critères pondérés
énoncés ci-dessous :

1. Valeur technique : 60 %

2. Prix : 40 %

8 - Renseignements d'ordre adminis-
tratif : La présente consultation est une
consultation initiale. Le dossier de consul-
tation est remis gratuitement, il est délivrésur demande par le pouvoir adjudicateur
et téléchargeable sur le profil d'acheteur.Le soumissionnaire est tenu de maintenir
son offre pendant un délai de 90 jours à
compter de la date limite de réception des
offres.9 - Modalités essentielles de finance-
ment et de paiement : Le délai global de
paiement des prestations est fixé à 30
jours.10 - Conditions et mode de paiement
pour obtenir les documents contractuels
et additionnels : Le dossier de consultation
est téléchargeable sur le site
www.marches-securises.fr ou pourra être
remis gratuitement à chaque entreprise qui
en aura fait la demande formelle par mail
: janine.picard@mouans-sartoux.net et une
copie à : marylin.vives@mouans-sartoux.net11 - Conditions de remise des offres
ou des candidatures : Les plis peuventêtre transmis soit en format papier ou soit
en format électronique. En format papier,
le pli devra être transmis contre récépissé
ou, s'il est envoyé par la poste par pli re-
commandé avec avis de réception postal,
et parvenir à destination avant la date et
l'heure limites de réception des offres à
l'adresse : Mairie de MOUANS-SARTOUX
- Services Techniques - Cellule Marchés
Publics - 327, Route de Grasse - 06370
MOUANS-SARTOUX En format électro-
nique, les offres peuvent être déposées sur
le site <https://www.marches-securises.fr>.12 - Instance chargée des procédures
de recours et service auprès duquel des
renseignements peuvent être obtenus
concernant l'introduction des recours :Tribunal Administratif de NICE - 33 Bd F.
Pilatte BP 4179 - 06359 NICE Cedex 4 -
Email : greffe.ta-nice@juradm.fr -
Tel : 04 92 04 13 13 - Fax : 04 93 55 78 3113 - Adresse auprès de laquelle des
renseignements complémentaires peu-
vent être obtenus :- Pour les renseignements d'ordre ad-
ministratif : Janine PICARD - Tél : 04 92 92
47 23 - mail : [janine.picard@mouans-sar-
toux.net](mailto:janine.picard@mouans-sar-
toux.net)- Pour les renseignements d'ordre tech-
nique : Philippe LOUVET - Tél : 04 92 92
47 23 - mail : [philippe.louvet@mouans-sar-
toux.net](mailto:philippe.louvet@mouans-sar-
toux.net)Date d'envoi du présent avis à la pu-
blication : Lundi 04 juillet 2016Date limite de réception des offres :
Jeudi 21 juillet 2016 à 12h00.<http://marchespublics.petites-affiches.fr>

LES Petites Affiches
DES ALPES-MARITIMES
ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

ANNONCES LÉGALES
Publier ou Consulter vos annonces
légal en France
Déposer une annonce

MARCHÉS PUBLICS
Toutes les offres de marchés publics
sur le département
Consulter nos offres en ligne
Communes en action

IMMOBILIER PROFESSIONNEL
Consulter les offres immobilières de
la région
Consulter les offres immobilières

161992



CABINET SCHMELTZ
Avocats au Barreau de Nice
Spécialiste en Droit des Sociétés

ILANA

Société civile Immobilière
Au capital de 762,25 €
Siège social :
40, Boulevard Victor Hugo
06000 NICE
RCS NICE 332 414 416

**AVIS DE DEMISSION
D'UN COGERANT**

Aux termes d'une délibération en date du 27 avril 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire a constaté le décès de Monsieur Lucien VACHER, Co-Gérant intervenu en juillet 2013 et décidé de modifier l'Article 7 des Statuts suite à la transmission des titres par voie de succession au profit de son héritière Caroline VACHER : « Le capital social est fixé à la somme de sept cent soixante deux Euros vingt cinq centimes - 762,25 €- (cinq mille francs). Il est divisé en cinquante (50) parts de quinze Euros deux cent quarante cinq centimes 15,245 €- (cent francs) chacune, numérotées de 1 à 50, attribuées aux Associés de la manière suivante : Mademoiselle Caroline VACHER, titulaire de vingt quatre parts, ci numérotées 1 à 15, 21 à 25 et 34 à 37. Gilles CONTE, titulaire de treize parts, ci numérotées 16 à 20 et 26 à 33. Gérard CAVAGLIONE, titulaire de treize parts, ci numérotées 38 à 50. **Pour avis. La Gérance.**



162014

Gilles Balaguero
Avocat Conseil en Droit des Sociétés
Les Espaces de Sophia, Bâtiment J
80 Route des Lucioles
06560 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS
Tél 04 93 67 31 63 / Fax : 09 72 41 66 75
contact@avocat-affaires-balaguero.com

LSH

Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 €uros
Siège social : 14 Avenue Villermont
(06000) NICE
817 539 141 RCS NICE

L'Assemblée Générale du 27 juin 2016 a pris acte de la démission de Monsieur Frédéric MICHAUT de son mandat de Directeur Général, à compter du même jour. Les formalités légales seront accomplies au RCS de NICE. **Pour avis.**

161951

AVIS DE CHANGEMENT GERANT - SARL PBL - Capital : 7.622 € - Siège social : c/° SELF BURO, 92 Bd Wilson, 06160 JUAN LES PINS RCS ANTIBES N° 435 362 678. Aux termes de la délibération en date du 24/06/2016, les Associés ont désigné Madame LADHARI Sana demeurant à 357 Boulevard Pierre Delmas, "Les Terrasses d'Antibes" Bât LC1, 06600 ANTIBES, en qualité de Gérante à compter du 24/06/2016 en remplacement de Monsieur Jamel LADHARI. L'Article 28 des statuts a été modifié en conséquence. Modification sera faite au RCS d'ANTIBES.



161989

Me Michel LALLEMANT

Notaire, 22 avenue Notre Dame
06000 NICE

**CONSTITUTION
DE SOCIETE**

Suivant acte reçu par Maître Michel LALLEMANT, Notaire Associé à NICE, le 1^{er} juillet 2016, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SCI BLANC**Forme** : Société civile immobilière**Siège** : 06000 NICE, 136 avenue des Arènes de Cimiez.**Objet** : Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE.**Capital** : Constitué d'apports en numéraire : 800 €**Gérance** : Est désigné Gérant pour une durée illimitée : M. BLANC Paul-Henri, demeurant à NICE (AM) 136 avenue des Arènes de Cimiez.**Cession de parts** : Les parts sont librement cessibles entre Associés, entre ascendants et descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un Associé. Toutes les autres mutations entre vifs à titre gratuit ou onéreux sont soumises à l'agrément des Associés réunis en AGE et à la majorité des voix représentants plus de la moitié du capital social.

161945

CLEMENT & CO

Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité limitée
Au capital de 500 €
Siège social : 10 Avenue du Trayas
Estérel Bay E13
06590 THEOULE SUR MER

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 juin 2016, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : CLEMENT & CO **Forme** : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée. **Capital** : 500 € divisé en 5 parts sociales de 100 € chacune, entièrement souscrites et libérées. **Siège social** : 10 avenue du Trayas — Estérel Bay E13 — 06590 THEOULE SUR MER. **Objet** : Tous travaux de maçonnerie générale, de gros oeuvres en bâtiment et de travaux publics. **Durée** : 50 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. **Gérant** : Monsieur CLEMENT Grégory demeurant 10 avenue du Trayas — Estérel Bay E13 — 06590 THEOULE SUR MER est désigné statutairement en qualité de Gérant pour une durée indéterminée. **Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés** : La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de CANNES. **Pour avis et mention, Le Gérant, CLEMENT Grégory.**

162048

RECTIFICATIF à l'annonce N°161518 parue dans le présent journal du 26/05/16, il fallait lire : L'AGE du 30/03/2016. A compter du 30/03/2016. **Pour avis.**

161986

Par A.G.E. du 1^{er} juillet 2016, l'Associé unique de la SCP JANGIL, Société civile particulière au capital de 176.840,86 €uros, Siège : 13 rue de Longueueau 02000 AULNOIS SOUS LAON. RCS SAINT-QUENTIN N°348 897 430, a décidé à compter de ce jour de transférer le siège social au Val d'Azur 64 allée des Jasmins 06560 VALBONNE, de nommer Monsieur Jean BENDER demeurant au Val d'Azur 64 allée des Jasmins 06560 VALBONNE en qualité de Gérant pour une durée illimitée avec effet rétroactif au 20/09/2015, en remplacement de Mr Jean BENDER, décédé le 20/09/2015, et de mettre à jour les statuts, notamment les Articles 4,6 et nomination du Gérant. **Objet** : Acquisition, propriété, administration et gestion de toutes valeurs mobilières, actions, parts sociales, parts d'intérêts et généralement de tous droits quelconques émis par toutes Sociétés. Effectuer tous placements et emplois de fonds et valeurs, prendre toutes participations directes ou indirectes dans toutes Sociétés, réaliser toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, ou de nature à faciliter son développement. La Société sera immatriculée au RCS de GRASSE. **Pour avis : le Gérant.**

162031

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société à responsabilité limitée. **Dénomination** : LE PAIN DO MINHO **Siège social** : 3 boulevard des Monégotti (06240) BEAUSOLEIL. **Objet** : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : La cuisson de pain, pâtisserie, pizza, sandwiches, café, boissons, spécialités portugaises. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. **Durée** : 99 années. **Capital** : 3.000 €. **Gérance** : Mme FERREIRA (épouse GOMES BRAGA) Maria de Lourdes, demeurant Villa Jeanne, 10 avenue d'Alsace à BEAUSOLEIL. **Immatriculation** au RCS de NICE. **Pour avis.**

161936

Suivant acte sous seing-privé en date à ANTIBES le 16 Juin 2016, il a été constituée la Société suivante : **DENOMINATION** : MDJ **FORME** : Société civile. **SIEGE** : ANTIBES (06600), 9 Avenue Saint-Exupéry La Maison Blanche. **CAPITAL SOCIAL** : 100 € apports en numéraire. **OBJET** : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous immeubles ou biens et droits immobiliers. **DURÉE** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANTIBES. **GERANT** : Madame Monique Françoise GONZALEZ épouse AMATA demeurant à ANTIBES (06600), 1133 Route de Saint-Jean. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des Associés. **Pour avis.**

162035

Suivant acte SSP en date à VENCE (06140) du 27/06/2016, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée (à Associé unique). **Dénomination** : FROMAGERIE METIN. **Siège** : 18, rue du Marché 06140 VENCE. **Objet** : Achat et vente de fromages et de produits laitiers, épicerie fine, vins fins, en demi-gros et détail, affinage et transformation des fromages, traiteur (à titre sédentaire et ambulancier). **Durée** : 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au RCS de GRASSE. **Capital** : 8.000 €. **Président** : M. Thomas METIN, demeurant à CAGNES SUR MER (06800) 110 bis, avenue de NICE. **Admission aux Assemblées** : Tout Actionnaire peut participer aux décisions collectives. Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des Associés et donne droit à une voix. **Cession et transmission des actions** : Les actions sont librement cessibles entre Associés, conjoints et entre ascendants et descendants. Toutes autres cessions et transmissions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des Associés représentant au moins la moitié des actions. **Pour avis.**

162038

SARL GARAVAN 93

En liquidation
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.500 €
Siège Social : 93 Boulevard de Garavan
06500 MENTON
R.C.S. NICE : 452 041 825
(2004 B 30056)

**CLOTURE
DE LIQUIDATION**

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/16, il résulte que : Les Associés, après avoir entendu le rapport des Liquidateurs, ont : Approuvé les comptes de liquidation. Donné quitus aux Liquidateurs Monsieur Claudio OSTORERO, demeurant Piazza Vittorio Emanuele II - MONCALIERI - Italie, et Monsieur Claudio BATTAGLINO, demeurant Via Augusto Rostagni 7B - CUNEO - Italie et déchargés ces derniers de leur mandat. Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/16. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE. Mention sera faite au RCS : NICE. **Pour avis.**

161985

ELAN I.T. RESOURCE

Société par actions simplifiée
à Associé unique
Au capital de 100.000 €uros
Siège social : 1240 Route des Dolines -
c/o Buropolis les Bouillides
06560 VALBONNE
440 246 270 RCS GRASSE

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte en date du 20/06/2016, il a été décidé, en application de l'Article L.225-248 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société. Le dépôt légal sera effectué au RCS de GRASSE.

www.petites-affiches.fr

>> REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

162045

METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR**COMMUNE DE SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE****1^{ER} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE****ARRÊTE METROPOLITAIN PRESCRIVANT L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE**

Par Arrêté Métropolitain en date du 6 juillet 2016 Monsieur le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur a ordonné l'ouverture d'une Enquête Publique sur la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE pour une durée de trente six jours (36), du 1^{er} août au 5 septembre 2016 inclus.

A cet effet Monsieur Jacques BAROUCH, Cadre Administratif Hospitalier en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur Titulaire et Madame Odile COLLIN, Consultante, en qualité de Commissaire-Enquêteur Suppléant.

Les pièces du dossier d'Enquête Publique ainsi qu'un Registre d'Enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire-Enquêteur seront déposés :

- **À la Mairie de SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE** : Place de l'Église 06660 - SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE : aux horaires habituels d'ouverture au public, soit :

- Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 de 13h30 à 16h30 (excepté le lundi 15 août 2016)

- **À la Métropole Nice Côte d'Azur**, 455 promenade des Anglais à NICE - quartier de l'Arénas - immeuble Les Cimes - Service de la Planification, 5^{ème} étage : aux horaires habituels d'ouverture au public, soit :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (excepté le lundi 15 août 2016)

- Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h45.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations sur les Registres d'Enquête ou les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante, siège de l'enquête publique :

Monsieur le Commissaire-Enquêteur
Modification N°1 du PLU
Mairie de SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE -
Place de l'Église - 06660 SAINT-ETIENNE-
DE-TINÉE

Les observations transmises par courrier seront annexées au Registre d'Enquête par le Commissaire Enquêteur. Elles devront

toutefois lui parvenir avant la date de la clôture de l'enquête.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations à la Mairie de SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE - Place de l'Église 06660 SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE :

- Le jeudi 4 août 2016 de 9h00 à 12h00 de 13h30 à 16h30,
- Le lundi 22 août 2016 de 9h00 à 12h00 de 13h30 à 16h30,
- Le lundi 5 septembre 2016 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site Internet de la Métropole Nice Côte d'Azur, à l'adresse suivante: <http://www.nicecotedazur.org>

Le dossier de modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE ne comporte ni évaluation environnementale, ni étude d'impact et n'a pas fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale. Le dossier soumis à l'enquête comprend néanmoins le formulaire d'évaluation simplifiée des incidences Natura 2000.

A l'issue de l'Enquête Publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur à la Mairie de SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE et à la Métropole Nice Côte d'Azur aux adresses respectives et aux jours et heures d'ouverture au public mentionnés ci-dessus.

Au terme de l'enquête, la décision pouvant être adoptée est l'approbation de la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation de la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE et la Métropole Nice Côte d'Azur, par délibération du Conseil Métropolitain.

L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est la Métropole Nice Côte d'Azur - Direction Aménagement et Urbanisme - Service de la Planification (Téléphone : 04-89-98-20-44 ou 04-89-98-19-48).

161941

**VILLE DE MENTON****AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
PROCÉDURE ADAPTÉE**

Identification de l'organisme qui passe le marché : Mairie de MENTON, 17 rue de la République - 06500 MENTON

Objet du marché : Accord cadre de services d'impression "journaux, dépliants et feuillets"

Durée du marché : La durée de l'accord cadre s'exécutera de la date de notification au 31 décembre 2016.

Nombre et consistance des lots : 1 : **Lot 1** : Journaux, dépliants et feuillets

Minimum TTC : 25.000 Euro(s)
Maximum TTC : 75.000 Euro(s)

Procédure de passation : Procédure adaptée

Modalités d'attribution : Accord cadre à bons de commande.

Pas de variantes autorisées

Le délai de validité des offres est de 90 jours.

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Ceux fixés dans le règlement de la consultation

Critères de sélection : Critère de jugement des offres :

- 1 - Qualité des prestations : Examen de la qualité des échantillons fournis = 50%
- 2 - Prix des prestations = 25%
- 3 - Délai de livraison = 25%

Date limite : Date limite de réception des offres : 28/07/16 à 16h00

Renseignements divers : Adresse au-

près de laquelle des informations administratives peuvent être obtenues : Mairie de MENTON, Contact : Service des Marchés Publics, 17 rue de la République - 06500 MENTON, Tél : 04 92 10 50 46 - Fax : 04 92 10 51 42 - mail : compub@ville-menton.fr

Adresse auprès de laquelle des informations techniques peuvent être obtenues : Mairie de MENTON, Contact : Service de la Communication, 17 rue de la République - 06500 MENTON, Tél : 04 92 10 50 67 - rebecca.simons@ville-menton.fr

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus :

Mairie de MENTON, Contact : Service des Marchés Publics, 17 rue de la République - 06500 MENTON, Tél : 04 92 10 50 46, Email : compub@ville-menton.fr, Fax : 04 92 10 51 42,

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Mairie de MENTON, Contact :

Mairie de MENTON, Service des Marchés Publics, 17 Rue de la République - 06500 MENTON, Adresse Internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_I9pa8u4_PUX

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : Date d'envoi le 30 juin 2016

162047

TIBURON

Société Civile

Capital : 768.000 €

Siège : Domaine de Castellaras

Le Vieux N° 90

06370 MOUANS-SARTOUX

SIREN 443 738 398 RCS CANNES

**MISE EN DISSOLUTION
ANTICIPEE**

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23/06/2016, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 23/06/2016. Ils ont désigné en qualité de Liquidateur : Monsieur John CLARKSON, demeurant : Chalet Bonne Vie, CP 2087, 1936 VERBIER (Suisse) avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social : Domaine de Castellaras Le Vieux N° 90 - 06370 MOUANS-SARTOUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CANNES. **Pour avis. Le Liquidateur.**

161976

CONSTITUTION : Par acte SSP du 15/05/16, il a été constitué la Société par action simplifiée unipersonnelle suivante : **Dénomination sociale** : OVB ASSURANCE SAS. **Nom commercial** : OVB Assurance **Siège social** : 25 rue Trachel 06000 NICE **Capital social** : 500 €. **Objet social** : Le courtage en assurance, le courtage et toutes prestations de services dans les domaines des voyages et des multimédias. **Président** : le 1^{er} Président est Monsieur Talel HAKIMI né le 25/07/1996 à TUNIS (Tunisie) de nationalité Tunisienne et demeurant à 06000 NICE - 1 rue de Suède. **Clause d'admission aux Assemblées** : Tout Associé a le droit de participer aux Assemblées sur justification de son identité et d'inscription en compte de ses actions. Les Associés peuvent se faire représenter aux délibérations de l'Assemblée par le Mandataire de leur choix. **Clause restreignant la libre cession des actions** : Les actions ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des Associés statuant à la majorité des voix des Associés disposant d'un droit de vote. **Exercice du droit de vote** : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent, chaque action donne droit à une voix. **Durée** : 99 ans. **Immatriculation** : RCS NICE.

161991

SOBRAGEL

Société par actions simplifiée

à Associé unique

Au capital de 230.000 €

Siège social :

1^{ère} Avenue, BP 133 -17 rue Lid

06517 CARROS CEDEX

434 051 413 R.C.S. GRASSE

Suivant décisions en date du 28 juin 2016, l'Associé unique a décidé de nommer en qualité de Co-Commissaires aux Comptes : Titulaire : EXCO PARIS ACE - 5 avenue Franklin Roosevelt, 75008 PARIS - 380 623 868 RCS PARIS. Suppléant : M. Emmanuel CHARRIER domicilié 5 avenue Franklin Roosevelt, 75008 PARIS. Mention sera portée au R.C.S. de GRASSE. **Le Président.**

161978

Par ASSP du 24/06/16, il a été constitué une SAS dénommée **TB14 INDUSTRY MGF** **Capital** : 100 € - **Siège** : 16 Avenue Thiers, 06000 NICE. **Objet** : Gestion d'image, Publicité, Marketing. **Président** : M Abdoulaye BAKAYOKO demeurant à 52 Chemin de la Turbie, 06240 BEAUSOLEIL. **Transmission des actions et Agrément** : Consentement de la majorité en nombre des Associés représentant au moins les trois quart des actions. **Conditions d'admission aux Assemblées** : Tout Associé disposant de plus de 50% du capital peut demander la convocation d'une Assemblée. **Conditions d'exercice du droit de vote** : Chaque action donne droit à une voix au moins. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NICE.

>> REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

161993

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 16/37 - Par jugement en date du 23 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Prononcé la liquidation judiciaire de l'Association **INSTITUT NIÇOIS DES SPORTS** dont le siège est à NICE - 45 Rue Smolett. - Désigné la scp PELLIER prise en la personne de Maître Marie-Sophie PELLIER en qualité de Mandataire Liquidateur - Désigné Monsieur Alain CHATEAUNEUF en qualité de Juge Commissaire Titulaire et Mme DUCA en qualité de Juge Commissaire Suppléant.

Pour extrait conforme, Nice, le 23 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

161997

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 15/19 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Mis fin aux fonctions de l'Administrateur Judiciaire ; - Mis fin à la période d'observation et prononcé la liquidation judiciaire de la **SCI ELIPATROL** dont le siège est à NICE - 40 Rue des Mahonias. - Maintenu M Alain CHATEAUNEUF en qualité de Juge Commissaire Titulaire et Mme DUCA en qualité de Juge Commissaire Suppléant. - Désigné la SCP PELLIER représentée par Maître Marie-Sophie PELLIER en qualité de Liquidateur.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

162001

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 16/6 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Mis fin à la période d'observation et prononcé la liquidation judiciaire de la **SCI SAMTEM PALMO** dont le siège est à NICE - 81 Avenue St Augustin - Esc F - Résidence Plein Sud. - Maintenu M Alain CHATEAUNEUF en qualité de Juge Commissaire Titulaire et Mme DUCA en qualité de Juge Commissaire Suppléant. - Désigné la SCP PELLIER représentée par Maître Marie-Sophie PELLIER en qualité de Liquidateur.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

162009

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 14/56 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - La clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation Judiciaire simplifiée de l'Association **IVOIRE MUSIC** dont le siège est à NICE 156 Corniche des Oliviers.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

161995

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 15/35 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Constaté l'état de cessation des paiements de **Mme Brigitte VIELLE - Psychothérapeute - Sociologue** - 5 Rue Cais Gillette - 06300 NICE et fixé la date de cessation des paiements au 12 Mai 2016 ; - Ouvert la procédure de redressement judiciaire et fixé une période d'observation de 6 mois ; - Désigné M Alain CHATEAUNEUF en qualité de Juge Commissaire Titulaire et Madame DUCA en qualité de Juge Commissaire Suppléant ; - Désigné la SCP TADDEI FERRARI FUNEL représenté par Me FUNEL en qualité de Mandataire Judiciaire représentant les créanciers.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

162002

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 16/4 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Prononcé la résolution du plan de **Mr PASCAL-NOUVIALE Yann- Conseil pour les affaires et autres conseils en gestion** ; 74 Montée de la Colette - 06260 PUGET THENIERS. et ouvert une procédure de liquidation judiciaire. - Désigné la Selas Etude Stéphanie BIENFAIT représentée par Me Stéphanie BIENFAIT en qualité de Mandataire Liquidateur et désigné Alain CHATEAUNEUF en qualité de Juge Commissaire et Laurie DUCA en qualité de Juge Commissaire Suppléant.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

162011

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 15/32 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Ordonné la clôture de la procédure de rétablissement professionnel à l'égard de **Mme Gisèle ALARGENT née MARTIN - Infirmière libérale** - demeurant à MENTON - 36 rue Longue.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

162008

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 14/02 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - La clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation Judiciaire simplifiée de l'Association **SPORT AVENIR FORMATION** dont le siège est à NICE 26 avenue Sainte Marguerite.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

161996

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 15/39 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Constaté l'état de cessation des paiements de **Me Guy AZZARI - Avocat** - 32 Rue Tondutti de l'Escarène - 06000 NICE et fixé la date de cessation des paiements au 6 Novembre 2015 ; - Ouvert la procédure de redressement judiciaire et fixé une période d'observation de 6 mois ; - Désigné M Alain CHATEAUNEUF en qualité de Juge Commissaire Titulaire et Madame DUCA en qualité de Juge Commissaire Suppléant ; - Désigné la SCP PELLIER représentée par Maître Marie-Sophie PELLIER en qualité de Mandataire Judiciaire représentant les créanciers.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

161999

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 15/30 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Mis fin à la période d'observation et prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de **M Jean-Yves BRUNEAU - Médecin** - 145 Avenue de Bischoffsheim - 06710 VILLARS SUR VAR. - Maintenu M Alain CHATEAUNEUF en qualité de Juge Commissaire Titulaire et Mme DUCA en qualité de Juge Commissaire Suppléant. - Désigné la SELAS Etude Stéphanie BIENFAIT représentée par Maître BIENFAIT en qualité de Liquidateur.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

162007

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 15/46 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Renouvelé la période d'observation pour une durée de 6 mois soit jusqu'au 21 Décembre 2016 dans la procédure de redressement judiciaire ouverte au nom de **M Henri IBOWILI** - Conseil vente formation à distance - 14, rue Centrale - 06000 NICE.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

162006

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 15/46 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Renouvelé la période d'observation pour une durée de 6 mois soit jusqu'au 21 Décembre 2016 dans la procédure de redressement judiciaire ouverte au nom de **M Jean-Luc ASTIC** - 146 bis rue de France-06000 NICE.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

162004

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 16/14 CONT RLJ - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Modifié le plan de redressement de la **SCI GALA** arrêté par jugement du 9 février 2015, comme suit : - Remboursement du passif définitivement admis pendant une durée de dix ans, sous forme d'annualités de 5 % les trois premières années et 12 % les sept années suivantes, le premier versement devant intervenir immédiatement, le deuxième le 9 février 2017, et les suivants aux dates anniversaires de cette échéance. Maintient les autres dispositions du jugement du 9 février 2015.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

162000

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 15/20 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Mis fin aux fonctions de l'Administrateur Judiciaire ; - Mis fin à la période d'observation et prononcé la liquidation judiciaire de la **SCI WILLCHRIS** dont le siège est à NICE - 40 Rue des Mahonias. - Maintenu M Alain CHATEAUNEUF en qualité de Juge Commissaire Titulaire et Mme DUCA en qualité de Juge Commissaire Suppléant. - Désigné la SCP PELLIER représentée par Maître Marie-Sophie PELLIER en qualité de Liquidateur.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

161994

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 16/15 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Ordonné la cession des actifs de l'Association **APARAMEDIS** dont le siège est à CASTELLAR Villa le Palmier -1 Bd Général Sarraill au profit de l'Association UNISAD Avenue Maurice Donat - 06700 ST LAURENT DU VAR.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 15/14 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Ordonné la prolongation exceptionnelle de la période d'observation pour une durée de 6 mois soit jusqu'au 22 Décembre 2016 dans la procédure de redressement judiciaire ouverte au nom de la **SCI L'ANCRE MARINE** - 20 Quai Lunel - 06300 NICE.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

>> REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

SERVICE DES DOMAINES**INVENTAIRE DE LA SUCCESSION ET PROJET DE RÈGLEMENT DU PASSIF**

161959 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Madame SCHOTT Odile Marie**, décédée(e) le 24/05/2012 à LA TOUR (06), a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. **Réf : 0064804785.**

161975 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Monsieur LUCIONI Christian José Philippe**, décédé(e) le 30/04/2012 à LA TOUR THENIERS (06), a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. **Réf : 0064804803.**

161981 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Madame BOUNLINGUEZ Françoise Adèle Mathilde veuve GODAIL**, décédée(e) le 13/03/2015 à CONTES (06), a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. **Réf : GPP 0064805639 SV 06 NE.**

162046 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Madame BEZ Nelly épouse AUVARO**, décédée(e) le 03/06/2014 à CANNES (06), a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. **Réf : GPP 0068002174 SV 06 NE.**

162049 - Le Directeur Départemental des

162003

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 14/42 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Mis fin à la période d'observation - Arrête le plan de redressement sur une durée de 10 ans de **Mr GABRIEL Romain - Architecte** - 54 Avenue du Ray - Tour 1 - entrée B - 06100 NICE. Désigné la SCP PELLIER représentée par Maître Marie-Sophie PELLIER en qualité de Commissaire à l'Exécution du Plan et en qualité de Mandataire représentant les créanciers jusqu'à la fin de la procédure de vérification des créances.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

162010

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 12/6 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - La clôture des opérations de la liquidation Judiciaire pour extinction du passif de **M GABRIELE Salvatore - Chirurgien Dentiste.**

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

www.petites-affiches.fr

Finances Publiques des Alpes-Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Madame VIENNOT Yvette**, décédée(e) le 18/08/2015 à CANNES (06), a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. **Réf : GPP 0068000671 SV 06 NE.**

COMPTE RENDU DE GESTION

162021 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession vacante de **Madame Wilma Frieda HAUSLER**, décédée le 19/08/2010 à PUGET THENIERS (06) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au Tribunal de Grande Instance. **Réf : 0064803686.**

162040 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession vacante de **Madame Georgette GENOUX**, décédée(e) le 06/11/2008 à NICE (06) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au Tribunal de Grande Instance. **Réf : 0064803351.**

162041 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession vacante de **Madame Gabrielle Jeanne GENERALE**, décédée(e) le 05/08/2011 à CANNES (06) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au Tribunal de Grande Instance. **Réf : 0064804288.**

161998

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE

Rôle : 15/18 - Par jugement en date du 27 juin 2016, la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal de Grande Instance de NICE, a : - Mis fin aux fonction de l'Administrateur Judiciaire ; - Mis fin à la période d'observation et prononcé la liquidation judiciaire de la **SCI B&A** dont le siège est à NICE - 40 Rue des Mahonias. - Maintenu M Alain CHATEAUNEUF en qualité de Juge Commissaire Titulaire et Mme DUCA en qualité de Juge Commissaire Suppléant. - Désigné la SCP PELLIER représentée par Maître Marie-Sophie PELLIER en qualité de Liquidateur.

Pour extrait conforme, Nice, le 27 juin 2016 P/Le Greffier en Chef.

161949

Par acte SSP du 01/06/2016, il a été constitué une SARLU dénommée **SARL LES DELICES DU ROURET, Nom commercial** : Les Délices du Rouret, **Capital** : 1.000 €, **Siège** : Centre commercial LE ROURET, 1 Bd Henri Sappia - 06100 NICE. **Objet** : Exploitation d'un fonds de commerce à destination de restauration rapide, snack, pizzeria, vente de boissons non alcoolisées. **Gérant statutaire** : M. Mohamed Rami HAMROUNI demeurant 5 Bd Henri Sappia à 06100 NICE. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NICE.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NICE**ARRÊT DU PLAN DE SAUVEGARDE****Jugement du 1^{er} juillet 2016**

162015 - DMO - SARL - 29 Rue Arson 06300 NICE - 405 251 265 RCS NICE. Durée du plan 120 mois nommant Commissaire à l'exécution Me Stéphanie Bienfait.

ARRÊT DU PLAN DE REDRESSEMENT**Jugement du 1^{er} juillet 2016**

162016 - O RESTAURATION - SARL à capital variable - 455 Pde des Anglais, Nice Arenas 06200 NICE - 421 032 020 RCS NICE. Durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution Me Jean Patrick Funel.

162017 - ATELIER D'O - SARL à Associé unique - 6 Rue Provana de Léni 06000 NICE - 510 129 398 RCS NICE. Durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution Me Stéphanie Bienfait.

162019 - AGENCEMENT ORGANISATION TRAVAUX - SARL à Associé unique - PAL St-Isidore C/o a G I S 06284 NICE Cedex 3 - 440 337 277 RCS NICE. Durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution Me Stéphanie Bienfait.

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT**Jugement du 1^{er} juillet 2016**

162018 - PIERRE VERTIER AUDITION - SAS à Associé unique - 27 Av de la République 06300 NICE - 499 601 268 RCS NICE.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DE COLLOCATION**Ordonnance du 4 juillet 2016**

162036 - SCAGLIOLA Pierre Alfred Antoine - 15 Rue d'Istria 06000 NICE.

162037 - GASPERIC Antoine - 39 Av des Acacias Castel Castagna Bloc B 06500 MENTON.

162022

PROSEUR LOGISTIQUE DE VALEURS AZUR

Société par actions simplifiée

Au capital de 792.000 Euros

Siège social : Zone Industrielle -

06700 SAINT LAURENT DU VAR

037 020 757 RCS ANTIBES

En date du 29/06/2016, l'Associée unique a décidé de nommer :

- La Société KPMG SA, domiciliée 2 avenue Gambetta Tour Eqho Paris La Défense 92066 NANTERRE Cedex, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, en remplacement de la Société KPMG AUDIT ID SAS, démissionnaire,

- La Société SALUSTRO REYDEL, domiciliée 2 avenue Gambetta Tour Eqho Paris La Défense 92066 NANTERRE Cedex, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, en remplacement de la Société KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE, démissionnaire. **Pour avis, La Présidente.**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE**OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

Jugement du 27 juin 2016

161953 - ARCKE TECH - SARL - Che du Debram Cidex 437 06330 ROQUEFORT-LES-PINS - 807 728 936 RCS GRASSE. Date de cessation des paiements le 1/05/2016. Liquidateur Me Garnier Pierre.

161954 - DEVAYE Damien - 3135 Rte de Grasse 06620 GREOLIERES. Date de cessation des paiements le 31/05/2016. Liquidateur Me Gilles Gauthier.

161955 - GIL Martial - 130 Vieux Che de Vence (Vc 32) C/o M Gil 06610 LA GAUDE. Liquidateur Me Gilles Gauthier.

161956 - MONTE CRISTO - SARL - 223 Rte de Cannes 06130 GRASSE - 443 657 879 RCS GRASSE. Liquidateur Me Gilles Gauthier.

RÉSOLUTION DU PLAN DE CESSION ET LIQUIDATION JUDICIAIRE

Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

Jugement du 27 juin 2016

161952 - DEMUTH ÉPOUSE MEISEN Nicole - Rte de la Manda - Rte de Carros 06510 GATTIERES - RM GRASSE. Liquidateur Me Jean-Patrick Funel.

Consultez en un seul clic les appels d'offres et MAPA du département des Alpes-Maritimes dans leur intégralité ET LE JOURNAL EN LIGNE

LES PETITES AFFICHES DES ALPES-MARITIMES

Société Nouvelle des Petites Affiches des Alpes-Maritimes
R.C. NICE 957 808 306 B - ISSN 1268 - 4031
Siège social, administration, rédaction, publicité :
Place du Palais
17, rue Alexandre-Mari, 06300 NICE
Tél. 04 93 80 72 72 - Fax 04 93 80 73 00
E-MAIL : annonces@petitesaffiches.fr
site internet : www.petites-affiches.fr
Directeur de la publication : J.-M. CIAIS

Commission paritaire n° 07 18 1 79 757

ABONNEMENT 1 AN : 38 € T.T.C.

Prix HT de l'annonce fixé par arrêté ministériel. Pour l'année 2016, le prix de la ligne est de 4.15€ pour les Alpes-Maritimes

Ets CIAIS SARL imprimeurs-créateurs
4, av. Estienne d'Orves - 06000 NICE
Tél. 04 93 97 40 00

DÉPÔT LÉGAL JUILLET 2016

CROISIÈRES : 600 000 PASSAGERS ATTENDUS CET ÉTÉ DANS LES PORTS DE LA CÔTE D'AZUR

Trop petits, les ports de la Côte d'Azur souffrent de la comparaison avec leurs voisins géants de Marseille et de Gênes. Un marché pourtant très rentable



Bien que petit et encombré, le port de Nice accueille des bateaux de croisière.

La saison estivale est enfin arrivée. Elle ramène avec elle des milliers de touristes. Dont beaucoup arrivent par la mer, pour une escale de quelques heures sur la Côte d'Azur. Une aubaine pour le commerce local...

Cet été, pas moins de 343 escales sont programmées dans les ports des Alpes-Maritimes, dont 95 à Nice avec 36000 croisiéristes attendus. Si l'on rajoute Cannes, Golfe-Juan, Antibes,

Villefranche et Monaco, ce sont 600 000 passagers qui

moins potentiellement, car tous ne débarquent pas forcément.

LA FRÉQUENTATION DES NAVIRES EST LIMITÉE PAR LA TAILLE DE NOS INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

pourront venir visiter nos cités, nos musées et nos boutiques. Du

Selon les chiffres du comité régional du tourisme, on estime que la dépense moyenne par jour et par visiteur est de 90 euros environ, identique à celle des vacanciers arrivant par avion.

Ces chiffres impressionnants cachent cependant une relative stagnation du secteur dans notre région : si le volume des croisières a été rapidement multiplié par deux sur la Côte – en particulier grâce au travail de lobbying du French Riviera Cruise Club, émanation de la CCI-06, qui assure la promotion de notre destination dans les grands salons du monde – il n'en demeure pas moins que la progression est faible depuis cinq ou six ans. Les

raisons ? Nos ports sont petits et mal adaptés pour recevoir de grosses unités, souvent obligées à rester au mouillage au large. Et la concurrence est rude avec nos voisins de Toulon⁽¹⁾, Marseille, Gênes et autres ports de la côte ligure. La cité phocéenne, qui est en tête de ligne, reçoit à elle seule 1,3 million de croisiéristes par an !

Toujours plus de bateaux, toujours plus beaux et plus grands : les croisières sont en fort développement dans le monde entier. Avec une saison hiver dans les Caraïbes, une saison été en Méditerranée, et d'autres destinations qui pointent devant les étraves des paquebots : les fjords du nord, la Baltique, l'Amérique du Nord... Un marché global de 39 milliards d'euros, dont on s'applique à grappiller quelques miettes...

Rowana CHAAR



Cette unité est restée au large et ses passagers ont débarqué par des canots.

⁽¹⁾145 croisières et 330 000 passagers accueillis dans le Var l'an passé.